

# POLICE MAGAZINE



« JE CHERCHE UN HONNÊTE HOMME ! »

Lisez, dans ce numéro, le commencement de l'ENQUÊTE SENSATIONNELLE de Maurice Cortem.

DIRECTION  
ADMINISTRATION  
RÉDACTION  
30, Rue Saint-Lazare, 30  
PARIS - IX<sup>e</sup>  
Téléphone : TRINITÉ 72.96  
Compte chèques postaux : 1475-65

**POLICE  
MAGAZINE**  
TOUS LES DIMANCHES

**ABONNEMENTS**  
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.  
FRANCE... Un an (avec primes) 50 fr.  
Un an (sans prime) 37 fr.  
Six mois ... 26 fr.  
ÉTRANGER... Un an ... 65 fr.  
Six mois ... 33 fr.  
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

# Petites Histoires



## du Commissaire

### Le Pari.

Le Dantec était particulièrement en verve ce soir-là. On venait d'apporter sur la table un brochet magnifique, quand Troc cria tout à coup :

— Raconte-nous une histoire ! Le Dantec.

— Tout à l'heure, au dessert, répliqua l'interpellé.

— Non, tout de suite, fit une autre voix. Nous avons besoin de nous mettre en train.

— Il nous faut une histoire gaie, dit Troc.

— La vue de ce poisson, fit Le Dantec, me rappelle précisément des souvenirs.

— Ce n'est pas une histoire de pêche, mais une histoire de police qu'on vous demande, protesta un autre convive.

— Je vous raconterai donc, fit Le Dantec en souriant à ses souvenirs, une histoire qui est à la fois une histoire de pêche et une histoire de police.

— En ce temps-là, — il faut que je me reporte à vingt-cinq ans arrière pour vous fixer à peu près une date — j'étais à la fois pêcheur à la ligne et secrétaire au service de la Sûreté. Les dimanches où je n'étais pas de service, je prenais le train à la première heure, parfois avant l'aube, pour gagner quelque rivière lointaine.

— Le dimanche dont je vous parle était un dimanche de juillet. Le train de quatre heures cinquante du matin m'avait emporté vers une localité située sur les bords de la Marne, à une heure et demie de Paris environ. Je ne précise pas davantage, pour ne pas trahir le secret professionnel.

— Je débarquai vers six heures et demie, dans une coquette petite ville dont les maisons dominaient en partie le cours de la rivière. Un quart d'heure de marche m'amena sur ses bords. Il y avait là une auberge, où l'on pouvait, pour un prix modique, contenter le plus juvénile appétit. Le patron était un bon gros réjoui, pour lequel tous les clients étaient des amis et qui alliait une roublardise commerciale à un bon garçonisme naturel. En m'apercevant, il leva les bras au ciel et gémit :

— Je ne vous attendais pas. Vous ne m'avez pas prévenu. C'est bien de votre faute. Je n'ai plus aucun bateau à mettre à votre disposition. Tout est retenu.

— Mon front se rembrunit à l'exposé de cette situation désastreuse. Je n'avais pas fait tant de kilomètres, pour aller tremper de la berge mon fil dans l'eau sans espoir de faire une pêche convenable.

— J'avais déjà choisi mon « coup », c'est-à-dire la place où j'espérais bien faire une pêche sinon miraculeuse, du moins appréciable. Tout cela n'était plus qu'un rêve.

— Le père Louis, me voyant si déconfit, essaya de me consoler.

— Bon, dit-il, on trouvera bien un bateau pour l'après-midi.

— Vous me la baillez belle. J'aurai un bateau à l'heure où il n'y aura plus rien à prendre. Ce n'est pas plus tard, c'est tout de suite qu'il m'en faut un.

— Puisque je vous dis que je n'en ai pas. Je ne puis tout de même pas vous en fabriquer un.

— Quelques jurons sonores ayant un peu soulagé ma mauvaise humeur, je lui suggérai :

— Il est impossible que vous n'en trouviez pas un à emprunter à quelque copain.

— Tous mes copains sont à la pêche et tous les bateaux sont sortis. Il n'y en a pas un qui soit vide sur dix kilomètres.

— Pendant cette conversation, je regardais la rivière. Elle coulait devant moi, moirée, tentatrice, à une allure régulière, ni trop lente ni trop rapide, juste comme il fallait qu'elle fût pour faire une pêche fructueuse, et un amer regret m'emplissait de ne pouvoir profiter de ses charmes.

— Tout à coup — mais n'était-ce pas une illusion ? — un bateau vide m'apparut, en face de moi, de l'autre côté de la rivière. Je le considérai une seconde avec des yeux de convoitise, puis brusquement je fis :

— Et celui-là, en face, ça n'en n'est pas un de bateau ?

— Flegmatiquement, le père Louis me répondit :

— C'en est un en effet, mais celui-là n'est pas à votre disposition. Moins à la vôtre qu'à celle d'un autre.

— Et pourquoi ça ? fis-je nerveusement.

— Il se pencha à mon oreille, bien que nous fussions seuls, comme s'il avait à me confier un secret d'une importance considérable, et murmura :

— C'est le bateau de l'anarchiste.

— Bah ! fis-je, en éclatant de rire, vous avez des anarchistes ici ?

— Nous en avons un au moins, et un pur, je vous le garantis. C'est le petit bistrot qui nous fait face là-bas, de l'autre côté de la rivière.

— Oui, je vois ça, répondis-je, et je ne me serais pas douté que cette petite cahute fût un débit de vins.

— C'en est pourtant comme cela. Il n'a pas une grosse clientèle, bien sûr. Il ne me fait pas de tort. Mais c'est un concurrent tout de même.

— Eh bien, dis-je froidement, pourquoi ne louerai-je pas le bateau de l'anarchiste ?

— Le père Louis se frappa violemment les deux cuisses, geste qui correspondait chez lui à un maximum de gaieté. Puis il reprit :

— Elle est bonne ! Vraiment elle est bien bonne ! Vous, un flic, sauf votre respect, bien entendu, vous avez la prétention d'avoir le bateau de l'anarchiste ? Il ne le loue pas. Il ne le prête qu'à ses meilleurs amis, les vrais. Pour l'avoir, il faut montrer patte blanche.

— Une funambulesque idée germa instantanément dans ma cervelle. Mon parti était pris, je voulais ce bateau maintenant pour deux raisons au lieu d'une : pêcher et jouer un bon tour. Je répondis donc au père Louis d'un ton sans réplique :

— Eh bien, mon vieux, je vous garantis que je l'aurai, le bateau de l'anarchiste. Et cela ne va pas traîner.

— Cette fois, le père Louis me regarda avec ébahissement. Sans doute pensait-il que je devenais fou.

— Je lus tellement cette conviction sur

son visage, que je n'hésitai pas à lui lancer un défi :

— Voulez-vous parier un dîner, dis-je, que je pêcherai dans ce bateau ce matin même ?

— Tenu ! fit-il d'un air goguenard. Je vous souhaite même bonne chance. Mais je suis tranquille, vous paierez votre dîner.

— Déjà, je m'étais chargé de mes engins de pêche. Je fis de la main un geste amical au père Louis pour prendre congé de lui, et allongeant le pas, je me dirigeai vers un pont situé à quelques centaines de mètres qui donnait accès à la rive opposée.

— Dix minutes plus tard, je m'arrêtai devant le débit de l'anarcho, une bicoque en carreaux de plâtre et en planches, qui portait cette enseigne : A l'Ami Jules !

— Deux ou trois chaises se battaient en duel autour d'une unique table qui constituait à elle seule la terrasse de l'établissement. Je m'assis délibérément sur l'une d'elles.

— L'ami Jules ne se précipita pas pour me recevoir. Il fallut même que je frappasse à plusieurs reprises avec vigueur sur la table pour qu'il se décidât à sortir de son antre.

— C'était un grand gaillard haut en couleur, avec une bonne bille ronde de gros joufflu et des yeux bleus à fleur de peau. Il jeta sur moi un regard à la fois distrait, distant et méprisant. Sans doute me prenait-il pour un petit bourgeois. Je commandai un café-rhum.

— Il me le servit avec nonchalance et mauvaise grâce, et il allait me fausser compagnie quand j'exhalai cette lamentation :

— Les pauvres bougres seront toujours les pauvres bougres !

— Il ricana :

— Vous avez découvert cela vous ?

— Je ne viens pas de le découvrir, dis-je. Mais il y a des fois que c'est plus pénible que d'autres.

— A cause qu'on vient à la pêche pour profiter de son dimanche et que quand on arrive, on ne peut pas pêcher.

— Il me montra la Marne d'un geste large.

— Qui vous en empêche ? L'eau est là.

— Bien sûr, mais ce qui me dégoûte, c'est de ne pas avoir pu trouver un bateau. Tous étaient pris. Messieurs les bourgeois avaient retenus leurs places. A la pêche c'est comme ailleurs, le soleil ne luit pas pour tous.

— J'exhalai ces récriminations avec une mélancolie aigre. Mon état d'âme devait se peindre sur mon visage, car l'homme qui me considérait fit tout à coup :

— Quand on fait uniquement du commerce, citoyen, l'on ne fait pas de sentiments. Les bons clients d'abord, n'est-ce pas ? Et si vous n'êtes pas connu... Le reste de la phrase s'acheva dans un geste vague.

— Mon interlocuteur se préparait à nouveau à rompre l'entretien quand je repris :

— N'empêche pas que ça me dégoûte. Ah ! pourquoi n'ai-je pas les moyens de m'offrir un bateau. Ce ne sera pas encore pour tout de suite. Je ne suis pas assez riche pour cela.

— La question que j'attendais lui vint aux lèvres :

— Qu'est-ce que vous faites ?

— Je répondis modestement :

— Je suis journaliste.

— Il ricana :

— Ah ! vous êtes journaliste ! Vous êtes embauché sans doute dans une de ces usines à bourrage de crâne que sont les grands quotidiens. Vous êtes un chien de la bourgeoisie. De quoi vous plaignez-vous ? Vous avez la pâtée. C'est bien assez pour la besogne que vous faites.

— La pâtée n'est pas très grasse, repris-je. Je ne suis pas attaché, comme vous le croyez, à un journal à grand tirage. Mes principes politiques s'y opposent. Je suis rédacteur au *Libertaire*.

— J'avais prononcé ces derniers mots avec une certaine emphase, comme si je jetais un défi à mon interlocuteur.

— Mais à peine les avais-je dits que sa physionomie fermée s'ouvrait tout à coup toute grande, et il s'écriait :

— T'es rédacteur au *Libertaire* ? Pas possible. Mais alors t'es un frère ?

— Eh bien, oui, dis-je, c'est comme je te le dis.

— Comment t'appelles-tu ?

— Froidement, j'énonçai le nom lu par moi à plusieurs reprises d'un rédacteur politique de ce canard anarchiste. Alors il s'enthousiasma :

— Vrai ! dit-il, c'est toi ? Quelle chance ! J'avais justement envie de te connaître. Oh ! il était tapé ton dernier ! Qu'est-ce que tu leur casses aux bourgeois quand tu t'y mets !

— Je répondis en baissant modestement les yeux :

— Je fais ce que je peux.

— Puis j'ajoutai avec plus de force :

— Les hommes ne comptent pas. On travaille pour l'idée.

— Ah ! bien sûr. J'aurais voulu, moi aussi, avoir les capacités pour faire comme toi. Mais je n'ai pas assez d'instruction. Enfin, je fais ce que je peux, dans ma petite partie. J'aide les copains dans le malheur, et — son visage s'illumina tout à coup d'une ferveur naïve — j'attends le grand soir. Penses-tu que ce sera pour bientôt ?

— J'affirmai avec une conviction entière :

— Ça ne peut pas tarder ! L'heure approche. Il faut nous préparer.

— Il soupira :

— Ça me fait plaisir de te l'entendre dire. Des fois je doute.

— Mon visage s'empourpra d'indignation.

— Il ne faut pas douter, dis-je, jamais !

— Je doute, reprit-il, mais je travaille quand même.

— Se penchant à mon oreille à son tour comme l'avait fait l'autre cabaretier une demi-heure plus tôt, il murmura mystérieusement :

— Ma liste est prête.

— Je demeurai un peu éberlué, mais m'efforçai de n'en rien laisser voir. De quelle liste s'agissait-il, bon Dieu ? Allais-je échouer au port, faute de perspicacité ? Mon trouble était grand.

— Mais mon interlocuteur me fixa aussitôt en murmurant à nouveau à mon oreille d'une voix mystérieuse :

— Il faudra en couper des cabèches !

— Il avait ponctué cette affirmation presque silencieuse d'un sonore coup de poing sur la table.

— Fixé maintenant, je ripostai du tac au tac et en appliquant à la malheureuse table, qui n'en pouvait mais, un autre coup de poing non moins magistral.

— On en coupera !

— Le visage de mon interlocuteur rayonna.

— Entre, dit-il, je vais te faire voir ça.

— Je le suivis à l'intérieur, il ouvrit son tiroir-caisse et en tira précautionneusement un papier grasseux qu'il me tendit. J'y jetai un coup d'œil, une quinzaine de noms y figuraient. Alors, emporté par l'amour de la charge, je gueulai :

— Quinze cabèches à couper dans un pays de cette importance ! C'est tout ce que tu as trouvé ? Mais, malheureux, si tu veux que nous triomphions définitivement, ce n'est pas quinze noms qu'il faut sur cette liste, c'est cent noms, que dis-je ! cent cinquante.

— Et tandis que, décontenancé, il me regardait avec stupéfaction, j'ajoutai d'un ton sévère :

— Cette liste est à refaire. Je compte sur toi pour la compléter. Sur ce, camarade, dis-moi ce que je te dois ? J'ai soupé de ce pays, je vais aller reprendre mon train.

— Il protesta aussitôt avec véhémence :

— Tu ne me dois rien. C'est ma tournée. Mais ne pars pas. Qu'est-ce qu'il te faut ? Un bateau ?

— Bien sûr, ça me dégoûte qu'il n'y en ait que pour les gros.

— Ne t'en fais pas. Le mien est là. Prends-le. Je ne te souhaite pas bonne pêche. On dit que cela porte malheur. Je ne te retiens pas. Profite de ton dimanche, et à ce soir.

— Quelques minutes après, je voguais triomphalement dans la nef de l'anarchie.

— J'ai appris plus tard que le père Louis avait failli avoir une attaque en s'apercevant que j'avais en un temps si court gagné mon pari.

— Ma pêche de ce jour-là fut une des plus belles de ma vie.

— Le poisson donnait. J'en avais vers le soir plein ma barque.

— Quand je revins chez le père Louis, après avoir pris congé de mon sympathique et candide anarcho, qui avait refusé avec indignation de me faire payer quoi que ce soit, même les deux tournées d'apéritifs que nous avions bues ensemble, je dégustais avec la satisfaction d'un homme qui a gagné son pari un excellent dîner qui ne me coûta pas plus cher que ne m'avait coûté le reste.

— Il n'y eut qu'une ombre à ce tableau. Pour éviter les incidents, je restai plusieurs années sans retourner dans ce coin de pêche que j'aimais bien, parce que j'avais appris que mon bistrot avait été bavard. J'ai eu tort, d'ailleurs, car j'ai su, dans la suite des temps, que mon brave anarcho avait passé de nombreuses nuits sans sommeil, en pensant aux imprudentes confidences qu'il avait faites à un flic.

— Ce flic ne l'a pas trahi pourtant. Il a attendu vingt-cinq ans pour raconter cette histoire.

LE COMMISSAIRE

# LES MYSTÈRES DU BAGNE



Deux détenus supportent un troisième malade qui se rend à la visite. (Composition de S. Glatzer.)

XVI

## Les lépreux.

La lèpre ! Rien que ce mot fait frissonner, et le moins érudit pense à la période moyenâgeuse, dont ce mal fut la terreur. L'esprit évoque les maladreries où l'on parquait les misérables minés par ce mal affreux et devant les yeux se dresse la silhouette de l'infortuné à la face rongée, muni d'une claquette de bois qu'il devait agiter pour avertir le passant d'avoir à éviter sa rencontre. A ce fléau, nul remède que la mort !

« Vous qui êtes rayés du monde, vivez en Dieu », leur disait l'Eglise à cette époque.

Dans notre ère de civilisation intense, on croit généralement que cette terrible maladie est disparue de la surface du globe. Il n'en est malheureusement rien, et dans nombre de colonies il est quantité de lépreux. En Nouvelle-Calédonie, elle cause des ravages considérables, et l'histoire veut qu'elle y ait été importée par un Chinois.

En Guyane, puisque nous sommes en Guyane, la lèpre existe. Elle atteint la population libre, mais d'une façon très restreinte, alors que dans les effectifs pénitenciers on la trouve assez répandue. Rien que cela porterait à croire que cette maladie s'attaque principalement à des organismes débilisés.

Comment se contracte-t-elle ? A dire vrai, on ne sait pas très bien. D'aucuns prétendent que les relations avec une femme lépreuse sont une des causes de contamination ; d'autres incriminent les moustiques.

« Cette bestiole, disent-ils, a sucé dans la nuit le sang d'un lépreux ; ensuite, elle vous pique, et c'en est fait : le germe terrible est entré dans votre sang. »

Quoi qu'il en soit, et de quelque façon que ce soit, le mal existe, terrible, inguérissable. Que sont, à côté, nos maladies à nous, pauvres Européens : des enfantillages ! Le plus curieux, c'est que l'effroyable chose ne se déclare pas immédiatement et ses premières manifestations peuvent très bien ne se produire que deux à trois années après la contamination.

Quelquefois, à la visite, le major voit arriver un homme aux narines pincées et blêmes, le nez est singulièrement pointu, les doigts, quand la main est étendue, ont



Le retour mouvementé du bateau pénitencier amenant des évadés capturés au bagne. (S. G. P.)

peine à s'allonger.

Instinctivement, le major tique quelque peu ; bien qu'on soit médecin et qu'on ait par conséquent le cœur bien accroché, on ne plaisante pas avec la lèpre.

— Infirmier !  
— Monsieur le Major ?

— Il faudra envoyer cet homme à l'hôpital pour examen et le faire séparer de ses camarades.

— Bien, monsieur le Major.

ou plus anciennement atteints, ce n'est plus qu'un trou noir aux gencives déchaussées et d'où s'exhale une odeur infecte. La peau des membres est écaillée, à croire qu'elle va tomber en une mince poussière, et les mains, une fois qu'on a vu ces doigts recourbés comme des griffes, on ne les oublie jamais ! Un ulcère peut tromper le médecin le plus clairvoyant ; la main en griffe ne laisse pas de doutes, c'est la marque indélébile, la grande signature de la lèpre.

Quels soins donne-t-on à ces malheureux, et quel est le remède à un mal aussi abominable ?

Un seul jusqu'à présent. On ne peut, paraît-il, affirmer qu'il guérit, tout au moins procure-t-il aux souffrants un adoucissement à leur mal en même temps qu'il le fait reculer : l'huile de Chaulmoogra. Ce remède s'administre en piqûres hypodermiques et ne laisse pas, paraît-il, que

Possesseur d'un tel nez, Jean en était fier, et quand on lui disait :

— Comme tu as un beau nez, Jean !  
Il vous répondait en se regorgeant « avé l'assent » :

— Oh ! monsieur ! Dans les trois Amériques, vous trouverez de l'or, du diamant, mais jamais un nez comme celui-là. Il m'en a fallu du temps et de l'argent pour le mettre comme ça.

Un jour, le major passant dans la rue aperçut Jean et bien entendu jeta sur son nez le coup d'œil admiratif qui lui était dû, mais ce faisant son regard fut accroché par des pustules et des plaques qui semblaient vouloir faire au fameux nez un encadrement de mauvais goût.

— Dis donc, Jean, tu viendras à la visite demain.

Le lendemain, Jean et son nez étaient à la visite. Le docteur lui fit étaler les doigts, regarda ses oreilles, mais Jean, fin comme l'ambre, avait saisi et, interrompant le major, lui dit :

— Excusez, m'sieu le Major, mais je crois bien que vous faites erreur, vous pensez peut-être que je suis lépreux. Il faut que je vous dise : « Il y a vingt ans que j'ai la v... et dans ce truc-là je suis au moins colonel ! »

Pour en terminer avec cette question de la lèpre, disons deux mots de l'Acarouany.

C'est un camp situé entre Mana et Charvein et affecté lui aussi au traitement des lépreux, mais avec cette différence que Saint-Louis reçoit les transportés en cours de peine, les relégués collectifs ou individuels et les transportés libérés dits « quatrième, première » (quatrième catégorie, première section).

L'Acarouany reçoit les malades de la population libre et les « quatrième, deuxième » (quatrième catégorie, deuxième section), c'est-à-dire les transportés qui, après avoir été libérés du bagne, ont accompli leur doublage et n'ont plus rien à voir avec l'administration.

Ce camp fort bien organisé était tenu par les sœurs de Cluny, assistées d'un surveillant militaire.

Un major de la transportation va chaque semaine s'assurer de l'état médical des malades. Il lui faut remonter en chaloupe jusqu'à Mana, et delà il termine son voyage en pirogue sur le fleuve tout comme un Saramaca.

## Ils trafiquent quand même.

Ils ont la lèpre ! Les voilà parqués sur un îlot en plein milieu du fleuve. Isolés du monde, direz-vous ! En principe, oui, mais en fait pas tant que cela. Ces misérables arrivent à tirer parti de leur épouvantable situation. L'îlot des lépreux sera toujours le siège social d'une association occulte de commerçants jamais inscrits au registre du commerce !

On ne s'aventure pas comme cela sur l'îlot Saint-Louis et les seuls visiteurs qu'il reçoit, à part le docteur et le surveillant, sont les transportés qui ont à écouler le produit de leurs vols ou les évadés en quête d'une cachette ou de ravitaillement.

Quant aux lépreux, quand l'idée leur prend de circuler, ils viennent tout simplement faire un tour à Saint-Laurent comme de bons promeneurs. Si d'aventure, ils sont arrêtés au cours de leur expédition, ils ne sont point embarrassés : Nous sommes lépreux ! déclarent-ils tout tranquillement aux agents de l'autorité, gendarmes ou



Une vue de la rade de Cayenne.

L'infirmier a compris ; il a l'habitude.

L'homme est incontinent expédié à l'hôpital, où il sera procédé à l'examen de son mucus nasal. C'est dans cette sécrétion que se trouve le bacille de la maladie, le bacille de Hansen.

S'il'examen a été positif, l'homme est à proprement parler rayé du monde des vivants ; ce n'est plus un homme, ni même un condamné aux travaux forcés : c'est un lépreux !

Cela est tellement vrai que la transportation composée de condamnés en cours de peine, de relégués, de libérés, tous gens de condition absolument différente au regard de la loi, ne fait plus de différence dès que la maladie a été reconnue. Elle les parque tous sur un morceau de terre qui émerge du milieu du Maroni, à peu de distance de Saint-Laurent.

Ce lieu maudit, c'est l'îlot Saint-Louis. Deux hommes viennent visiter ce lieu d'enfer où d'autres hésiteraient à mettre le pied : le major du pénitencier et le surveillant chargé de la police de l'îlot.

## A l'îlot Saint-Louis.

Le jour de la visite, c'est un défilé de damnés ; sur leurs faces pour la plupart rongées par la maladie, reste une indicible expression d'hébété.

Tous portent les mêmes stigmates : les oreilles translucides, minces et presque sans lobes, les sourcils sont absents, le cuir chevelu dénudé.

La bouche se tord comme dans un rictus, et chez les individus plus profondément

d'être assez douloureux. A cela il faut adjoindre une bonne hygiène, et surtout l'abstention la plus complète d'alcool. Sur ce point, nous savons comment les intéressés suivent le conseil.

Nous avons dit combien rares étaient les Européens frappés de la lèpre dans la population libre, alors que dans l'élément pénal les cas sont assez fréquents.

Nous ne saurions mieux faire, pour éclairer cette question, que de citer le docteur Zambaco-Pacha, l'un des plus célèbres léprologues, qui s'exprime ainsi :

« La lèpre est une maladie dans laquelle le sang est vicié par suite d'une existence anti-hygiénique, et surtout d'une nourriture composée d'aliments de mauvaise nature ou en décomposition. »

C'est toute la vie du forçat qui est contenue dans ces quelques lignes !

La lèpre, avons-nous dit, est caractérisée par la présence du bacille de Hansen ; lorsqu'il est découvert, il ne peut subsister de doute.

Il arrive que des individus présentent des lésions de la peau qui donneraient à croire qu'ils sont atteints de la lèpre, alors qu'il n'en est rien. Témoin l'histoire de Jean le Marseillais.

Jean, natif de Marseille, était un ancien travaux-forcés et ancien relégué en même temps. Il avait mis les bouchées doubles. Long comme un jour sans pain, dégingandé, il exerçait la profession de commissionnaire. Sur un cou de cigogne s'emmanchait une trogne écarlate, ornée d'un nez dont le rouge était si éclatant qu'on le voyait la nuit.

surveillants. Et bien souvent ils s'en tirent indemnes. On arrête un homme qui a un couteau ou un revolver à la main et qui est tout disposé à s'en servir. Simple question de courage. Une balle dans la peau, on en réchappe ou on en meurt. Mettre la main sur un lépreux, c'est une autre question, on ne sait jamais ce qui peut arriver.

Un soir, vers cinq heures, deux gendarmes de tournée vinrent au camp trouver le surveillant de service. Les braves pandores avaient l'air bien embarrassés, comme on va voir, embarrassés pour concilier leur devoir et une répugnance bien compréhensible. Ils avaient arrêté en ville deux ivrognes, et c'étaient deux lépreux.

« Les deux bonshommes sont là, couchés à côté du camp, et ils refusent de marcher ! Vous comprenez bien, dirent-ils au chef de camp, on ne va tout de même pas aller fourrer les mains sur ces gaillards-là. Voulez-vous nous donner deux porte-clefs ?

Le chef de camp donna les deux porte-clefs qui, eux, n'avaient pas à discuter la question et ramenèrent les deux poivrots au camp.

Bien entendu, en route pour les prisons ! Ils ne s'émurent pas pour si peu et au commandement répondirent placidement : — Qu'est-ce que vous voulez que ça nous f... on est lépreux !

Ils étaient bien et dûment lépreux, ils en avaient pris leur parti depuis longtemps, mais ils voulaient au moins les avantages, si l'on peut dire, de leur état. Pour eux, ils avaient droit de circulation : « nous sommes lépreux », et ces mots leur donnaient passage, chacun s'écartant avec crainte.

Aux prisons, ce fut la même chose : — Au chef, ils déclinaient leurs noms et prénoms, accompagnés d'un sonore : lépreux !

Ça suffisait ! Le chef des prisons rentrait dans sa boîte en claquant la porte après avoir intimé aux porte-clefs l'ordre d'enfermer les deux personnages dans les cellules à eux spécialement réservées.

Tout à l'entrée de la cour des prisons, les deux premières cellules portent sur la



Les voilà parqués sur un îlot en plein milieu du fleuve. (Composition de S. Glatzer.)

peinture noire une inscription en lettres blanches : « lépreux ». Nuls autres transportés que ceux atteints de cette maladie ne peuvent y être enfermés.

Le lendemain, ils retournent à leur îlot. Peut-il y avoir des punitions pour des hommes torturés d'un pareil mal ! Il dépasse dans son horreur tous les châtiements des enfers créés par les humains.

Quand ils veulent bien se tenir tranquilles, ils cultivent leur jardin, élèvent des poules et viennent « en douce » vendre légumes et œufs à Saint-Laurent.

Pendant longtemps, les lépreux touchaient du lait condensé en boîte, mais ils se gardaient bien de s'en servir pour leur usage personnel. Ils le réservaient pour un usage qu'ils estimaient beaucoup plus utile : ils mettaient soigneusement de côté toutes les boîtes qu'ils percevaient et les revendaient tout simplement aux évadés qui ne sont point gens dégoûtés et embarrassés de préjugés, même sur la

lèpre ! L'îlot Saint-Louis ! Ce fut toujours la cachette idéale pour les frusques, les souliers, les hamacs volés à l'administration ou à des particuliers.

L'histoire suivante le prouve abondamment.

### Les poules du docteur.

Le médecin-chef de l'hôpital de Saint-Laurent possédait une fort belle basse-cour dont il était justement fier. Ce docteur, homme des plus aimable était aussi un bon docteur ; rien de ce qui est humain ne lui était étranger, et, chaque fois qu'il le pouvait, il essayait d'éviter à ses clients de la transportation bien des ennuis inhérents à leur condition. Les lépreux avaient toute sa sollicitude.

— Qu'est-ce que tu veux ? disait-il à la visite.

— Je voudrais une boîte de lait, monsieur le Major.

— Donne-lui sa boîte de lait.  
— Tu es content ?  
— Oh ! oui, monsieur le Major.  
— Allons, tant mieux.

Et il repartait dans un autre endroit procéder à sa distribution. Si le bien porte en soi sa récompense, pour lui ce fut moralement, car il fut bien mal récompensé.

Un matin, au réveil, son garçon fut tout surpris de voir la cour du poulailler déserte ; un coup d'œil le fixa tout de suite : le poulailler avait été dévalisé de fond en comble.

Sans enthousiasme, il monta la nouvelle à son patron. Furieux, le docteur descendit pour juger de l'étendue du désastre. Quand il l'eut constaté, il éclata en imprécations. Il ne pouvait croire que pareille aventure pouvait lui arriver. Pauvre docteur ! Il avait eu des illusions sur les forçats !

On rechercha les volailles. Sur le marché, point de trace, personne, pas même les gens les plus au courant des menus faits de la transportation, ne purent donner le moindre renseignement.

Quelques jours se passèrent sans apporter de nouveau, quand un matin un « tuyau » parvint au camp : les poules du docteur,

personne ne les a vues, elles pourraient bien être à l'îlot Saint-Louis.

Mis au courant de ce bruit, le docteur n'attendit pas plus longtemps, il sauta sur sa canne et son casque, puis, accompagné d'un surveillant, monta dans une pirogue et vint aborder à l'îlot.

On fouilla partout, rien. Soudain le surveillant intrigué par deux couvertures fixées au mur eut l'idée de les soulever de son bâton... Il mit à nu une plaque de tôle, frappa dessus, cela sonna le creux.

On enleva la plaque, et derrière apparut ce qui restait des poules du docteur, des plumes et des carcasses.

Le docteur étonné par la colère fit des menaces épouvantables. On allait voir !

On ne vit rien du tout.

Ce docteur-là ne connaîtra jamais le chemin qu'il faut prendre pour déposer une plainte et faire mettre les gens en prison !

(A suivre.) JEAN NORMAND.

## VOLEURS DE LIVRES

Jamais la mode ne fut autant aux collections que de nos jours. La manie de posséder une collection de choses que d'autres personnes ne posséderont pas conduit souvent les hommes à collectionner les spécimens les plus bizarres. Tel ne craint aucune peine ni aucune dépense pour se procurer, par exemple, des objets ayant appartenu à des criminels célèbres, tel autre recherche des souvenirs de toutes les grandes catastrophes mondiales, tandis qu'un troisième se contente de pouvoir contempler chez lui, à tout loisir, les portraits de toutes les stars du cinéma et des champions de la boxe.

Si parmi ces collections il y en a beaucoup qui n'ont de la valeur que pour leurs possesseurs, il en est bien d'autres qui ont une grande valeur intrinsèque. Parmi celles-ci, nous placerons surtout une bonne collection de livres.

Rares sont les hommes aimant lire qui ne trouvent pas un réel plaisir dans la possession d'une bibliothèque, si petite soit-elle. Si cet amour du livre reste dans des limites normales, c'est-à-dire, quand l'amateur du livre ne sacrifie pas à ce penchant tous ses sentiments et qu'il se contente d'y investir seulement les sommes que son budget lui permet, nous parlons de bibliophilie.

Dans bien des cas pourtant, la bibliophilie ne reste pas dans ces limites, et elle devient une vraie maladie, la « bibliomanie ». Celle-ci présente de très nombreuses variétés. Tantôt le bibliomane tiendra à posséder un nombre de livres plus grand que tout autre, tantôt il recherchera la beauté ou l'originalité de la reliure ou de l'impression. Un autre n'aime que les premières éditions ou des éditions présentant une particularité quelconque.

Or, tout amateur de livres sait que de nos jours l'acquisition d'une bibliothèque, même modeste, demande des sommes considérables. Les temps où l'on pouvait encore trouver des livres rares chez les brocanteurs, sur les quais de Paris ou aux marchés de province, sont passés, hélas ! On comprendra donc que le bibliomane qui ne dispose pas d'un portefeuille bien garni et qui jamais ne saurait se contenter de voir et de toucher les objets de sa convoitise dans les bibliothèques publiques, ne reculera pas devant le vol pour satisfaire sa passion.

Malgré toutes les précautions prises, ces vols dans les bibliothèques sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit communément. Dans les bibliothèques ordinaires qui pourvoient le public de la lecture courante, un contrôle sévère est matériellement impossible. Aux heures d'affluence, les livres qui rentrent sont souvent rangés sur une grande table et les usagers les prennent eux-mêmes le choix des

volumes qu'ils présenteront alors à l'inscription. Rien de plus facile que de faire disparaître un livre dans une poche, dans une serviette ou sous le manteau. Chaque bibliothécaire pourra énumérer de nombreux cas où des livres disparaissent ainsi. D'autres personnes oublient volontairement de rendre les livres empruntés. S'ils quittent la ville où ils étaient établis, il est souvent bien difficile de les retrouver. Je me rappelle un cas arrivé tout dernièrement en Alsace. Un jeune homme avait emprunté une série de livres à une bibliothèque municipale. Quand on voulut les lui réclamer, il fut d'abord introuvable. Finalement, on le découvrit à Francfort, mais il prétendit avoir rendu les volumes en question. Une perquisition dans sa chambre permit pourtant de retrouver, cachés dans son matelas, non seulement les volumes réclamés, mais encore un certain nombre d'autres livres appartenant à la même bibliothèque. Le jeune voleur avait bien ôté le tampon sur la première page, mais il ignorait sans doute que chaque bibliothèque le met encore sur une deuxième page qui varie avec chaque établissement.

Tant qu'il ne s'agit que de livres de ce genre, les bibliothèques en supportent facilement la perte. Il en est tout autrement quand il s'agit de la disparition de manuscrits uniques ou de livres d'une valeur inestimable qui, malgré une surveillance très étroite, sont quelquefois volés. Ici il ne sera naturellement plus question de la bibliomanie vulgaire (nous éliminerons pour le moment le voleur professionnel qui veut faire de l'argent), mais de personnes qui, grâce à leurs fonctions ou à leur renommée scientifique, jouissent d'une confiance exceptionnelle auprès des personnes responsables de ces objets.

Voici quelques exemples de vol de ce genre :

Dans un grand couvent de l'est de la France, qui possède une magnifique bibliothèque, se présenta, quelques mois avant la guerre, un Anglais muni de très bonnes recommandations officielles pour consulter quelques ouvrages uniques. Pendant huit jours, il travailla dans la bibliothèque, souvent sans aucun contrôle, puis il s'en alla après avoir remercié chaleureusement les moines hospitaliers. Quelques mois après seulement, on découvrit, par hasard, que dans un manuscrit très précieux qu'il avait particulièrement demandé, toutes les enluminures avaient été coupées. Les recherches entreprises après la guerre ne donnèrent aucun résultat. Un cas tout semblable a été constaté aussi dans un couvent du Haut-Tyrol.

Il n'y a pas longtemps que la presse allemande a parlé d'un savant de Cologne qui, pendant des années, pratiquait le vol de livres précieux. Sa renommée de savant

lui avait valu la confiance des personnages le plus haut placés, et il avait accès à toutes les archives ; même aux jours où elles étaient fermées à toute autre personne.

C'est ainsi qu'il avait eu l'autorisation de travailler dans les archives privées des Hohenzollern à Charlottenburg et dans celles de plusieurs autres cours, notamment à Munich et à Vienne, même en Belgique et en Hollande. A tous ces endroits, le savant avait volé une foule d'autographes très rares, des photographies signées, des partitions olographes des compositeurs les plus célèbres et un grand nombre de livres rares. Jamais on ne l'aurait peut-être soupçonné si un ami du savant, à l'insu de ce dernier, ne s'était avisé de vendre quelques-unes de ces pièces. Quand il les fit annoncer dans le catalogue d'une grande maison de Berlin, on s'aperçut qu'elles provenaient des archives impériales de Vienne, et une perquisition chez le savant permit d'établir l'importance des vols qu'il avait commis. Le coupable ne fit aucune difficulté pour tout avouer, et il donna une explication plutôt intéressante sur les motifs qui l'avaient poussé au vol. Ce qui lui fit désirer les manuscrits, c'était de savoir que des morts les avaient touchés.

L'odeur du moisi aussi lui procurait une émotion spéciale, et pour cette raison il avait ramassé autant de vieux papiers que possible. Il avoua même que des motifs érotiques n'avaient pas été complètement absents de ce culte des morts. Il lui était bien arrivé de vendre des pièces de moindre valeur, nullement dans un but lucratif, mais pour pouvoir en acheter d'autres, plus rares.

Dans le cas du professeur D... de Berlin, c'est l'ambition du savant qui fut la force agissante. Il travaillait à un grand ouvrage sur les incunables et il avait été autorisé à consulter tous les trésors de la bibliothèque de l'Etat prussien et ceux du « Couvent Gris » où l'on ne le contrôlait guère. Il lui fut donc facile de voler près de cinquante volumes des plus précieux conservés dans ces bibliothèques. Un hasard en amena la découverte, et une perquisition opérée chez lui eut un succès inattendu. Il commença par nier, prétendant avoir acheté ces œuvres d'un marchand ambulancier pendant la révolution. On n'ajouta pas foi à ses affirmations, car il était évident que personne n'aurait été plus qualifié que lui pour reconnaître immédiatement la provenance de ces volumes. Le tribunal qui avait à le juger admit pourtant des circonstances atténuantes, se disant que le professeur n'avait pas agi par désir de gain, que plutôt il n'avait pas pu résister à la tentation d'emporter chez lui les livres pour avoir toujours sous la main

les documents nécessaires à la rédaction de son livre, qu'il aurait voulu unique en son genre.

On ne refusa même pas de croire qu'il aurait rendu les précieux volumes une fois son travail terminé.

On n'est jamais parvenu à s'expliquer pourquoi le docteur G..., un juriste de Leipzig, avait volé des centaines de livres à la Bibliothèque universitaire de cette ville. Il n'était pas venu au procès que lui avait intenté l'Université, et quand la police voulut le chercher chez lui, elle dut enfoncer sa porte. On le trouva étendu mort sur son lit, la tête trouée d'une balle de pistolet.

Si de pareils cas ne sont pas rares, on peut néanmoins dire que plus souvent encore c'est l'espoir du gain qui pousse les voleurs de livres. Tel est le cas du pornographe et chevalier d'industrie Alfred T..., de Vienne. Issu d'une famille très honorablement connue et très à l'aise, il avait déjà eu une jeunesse bien mouvementée. Ayant été le chef d'une bande de jeunes brigands, il vivait, après la ruine financière de sa famille, causée par la guerre, d'expédients peu honnêtes, écrivant tantôt des livres pornographiques, tantôt volant des livres de grande valeur dans les diverses bibliothèques de Vienne pour les vendre à vil prix. Une condamnation de dix-huit mois de prison mit fin à son « honorable » carrière. Le faux conseiller de légation De Greiff (simple marchand de charbon en réalité) avait imaginé un truc bien simple au grand préjudice de la Bibliothèque de l'Etat prussien. Il empruntait, au guichet des prêts, des volumes et passait avec eux le contrôle de la salle de lecture. Là il échangeait les livres apportés contre autant de livres précieux. Il quittait ensuite la salle de lecture sans être incommodé le moins du monde, car à la sortie on ne contrôlait que le nombre des volumes emportés. Le lendemain, il donnait à un fonctionnaire de la salle de lecture les volumes apportés et déposés au bureau en le priant de bien vouloir les remettre en son nom au guichet des prêts. C'est ainsi que ce fonctionnaire, sans le savoir, se fit le complice du voleur.

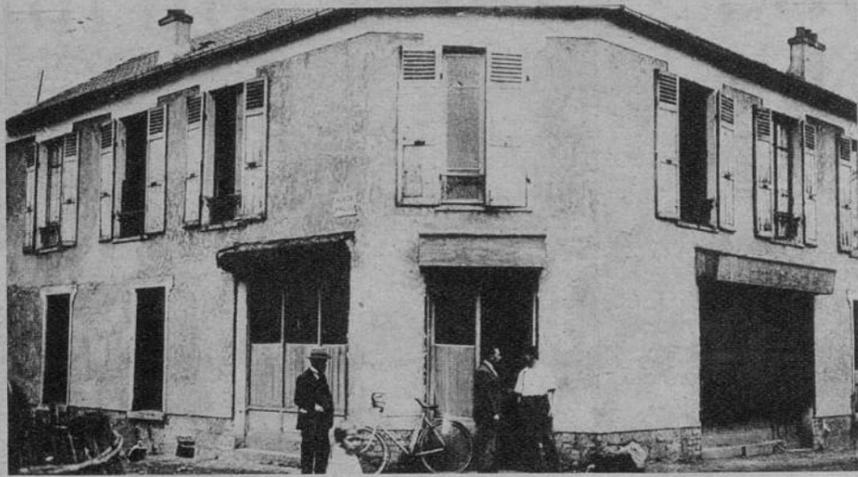
D'après ces exemples, le lecteur se rendra compte de l'étendue que peuvent prendre ces vols si un voleur habile et hardi peut « travailler » pendant un certain temps. Nous admettons volontiers qu'on ne parviendra jamais à les empêcher complètement, mais nous sommes persuadés qu'on pourrait les réduire à un minimum en exerçant un contrôle rigoureux et une surveillance discrète mais serrée de tous les usagers et en n'admettant aucune exception pour qui que ce soit.

J. JÉROME.

# Bloc-Notes de la Semaine



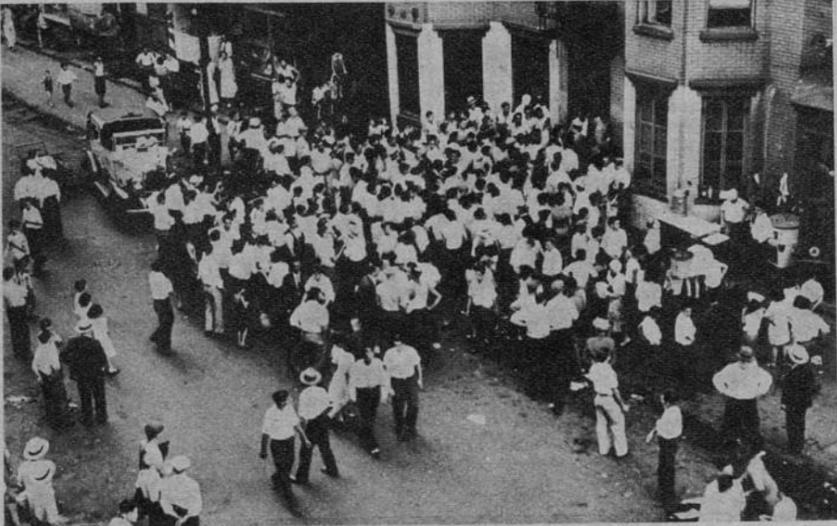
Le gardien de la paix Quintard qui, en compagnie de son collègue Colin, fut attaqué par deux sidis, alors qu'il regagnait son domicile. Il a été blessé au ventre.



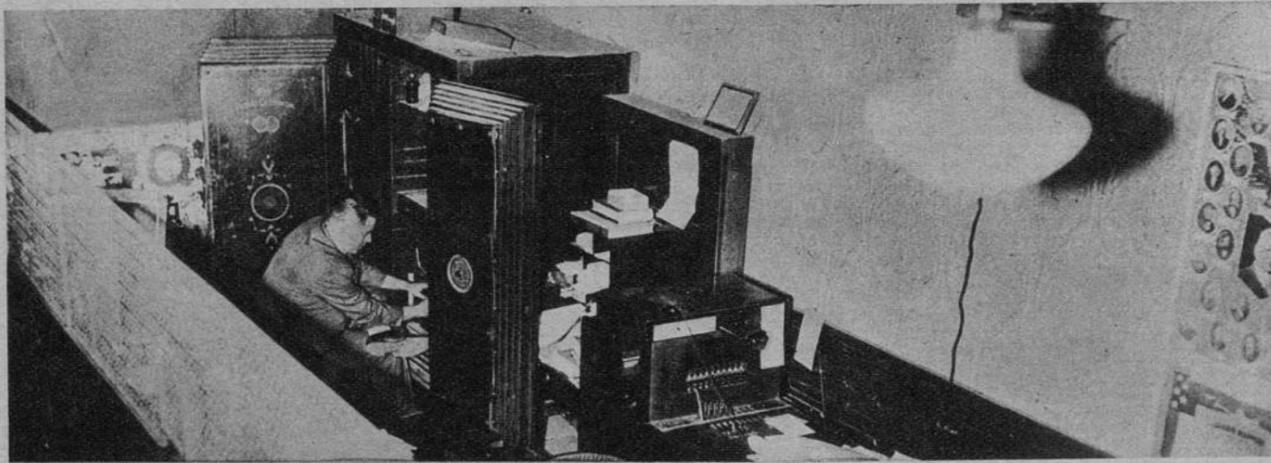
Une grave bagarre provoquée par des communistes s'est produite à Argenteuil. Deux agents de police chargés de la surveillance d'un bal fréquenté par la jeunesse communiste ont été attaqués. Pour se défendre, ils ont fait usage de leurs armes et ont blessé six assaillants. Les autres ont pris la fuite. (R.)



L'agent Genest, qui fut assailli dans le bal de la rue Barentin, à Argenteuil, avec l'agent Vouillot, il était chargé de la surveillance du café. (R.)



Encore un exploit des gangsters! Dans un quartier très populeux de New-York, deux bandits ont tiré plusieurs coups de revolver sur deux de leurs ennemis. Ceux-ci ne furent pas atteints; mais cinq enfants ont été grièvement blessés. La police recherche activement les auteurs de cet horrible forfait. Notre photo de gauche montre la foule amassée devant la maison où les enfants reçurent les premiers soins, et celle de droite une des victimes. (I. N.)



Dans notre précédent numéro, nous avons signalé à nos lecteurs que 300 000 tonneaux de bière avaient été saisis dans une importante distillerie clandestine de New-York. La photo ci-dessus montre un des agents de la prohibition qui ont fait cette capture, jouillant dans le coffre-fort du bureau directorial dans l'espoir de trouver des renseignements qui permettront d'arrêter les bootleggers. (W. W.)



Henriette Schmerler, étudiante de l'Université de Columbia, qui a été trouvée assassinée à Wilthe River, territoire indien dans l'Arizona. Cette jeune fille désirait étudier les mœurs des Indiens et pour ce avait quitté New-York il y a trois semaines. On a arrêté un jeune apache, Claude Gilbert, soupçonné d'être l'auteur du crime. Il nie avec fermeté, mais toutes les preuves sont contre lui. (N. I.)



Mrs. Marjorie Palecco (à droite) avait été giflée par M. C. W. Hardwich (à gauche) parce qu'elle fumait dans la rue. Elle le poursuivit devant le tribunal d'Indianapolis (U. S. A.) et ce dernier condamna Mr. Hardwich à dix jours de prison — sans sursis — et 50 dollars d'amende. (I. N.)



A New-York, les policiers ont arrêté un groupe d'étrangers qui essayaient de soulever une émeute à l'occasion des grèves importantes qui se sont déclarées dans cette ville. Il a été reconnu que ces individus étaient venus spécialement aux Etats-Unis afin d'augmenter le nombre des grévistes. (I. N.)

Comment finit un beau mariage. — Des larmes et du sang. — Un mystérieux suicide. — Complice ou victime ?

Le 19 octobre 1824 fut célébré en grande pompe un mariage dont tout Paris s'occupa et qui semblait placé sous le signe d'un impérissable bonheur : Théobald, marquis de Choiseul-Praslin (bien-aimé du duc par la mort de son père), épousait, ce jour-là, Alatrice-Rosalba-Fanny Sébastiani, fille du célèbre général de l'Empire. Elle avait dix-neuf ans, elle en avait dix-sept. Elle était riche, elle l'était presque autant. Enfin ils s'aimaient avec toute la fougue de la jeunesse et des longs espoirs. La cour et la ville n'eurent qu'une même pensée : « Ils seront heureux ! »

Ils le furent en effet, vraiment, silencieusement, comme le veut le véritable bonheur, soit qu'ils demeuraient dans le bel hôtel du faubourg Saint-Honoré que la jeune femme avait apporté en dot, soit qu'ils se retirassent dans le magnifique château de Vaux, héritage des Praslin. Au reste, s'il fallait quelque preuve de la constance de ce double amour, il suffirait de rappeler que, de cette union, naquirent onze enfants en quinze ans, six filles et cinq garçons.

Or, ce fut précisément la naissance de ces enfants, ou du moins des derniers nés entre eux, qui commença de glisser des épines dans le bouquet de roses.

La santé de la duchesse devint fragile et ne lui permit plus de s'occuper de l'éducation de ses six filles et de ses cinq garçons. Il fallut confier ce soin à une institutrice. Cinq passèrent dans l'hôtel. La sixième ne fut sans

# UN DRAME PASSIONNEL SOUS LOUIS-PHILIPPE

avec quelques-unes de ses filles, le duc vint à Paris et rendit visite à son amie. Le 17 août enfin, toute la famille réintégra l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. De la gare à l'hôtel, on se

rendit en voiture. Le duc se trouvait dans la dernière ; il en profita pour ordonner un détour au cocher et, une fois encore, put voir Henriette pendant quelques instants. Il fut même convenu entre eux que, le lendemain, la jeune fille ferait une visite d'adieu à la duchesse et recevrait d'elle une lettre fort élogieuse devant lui permettre de trouver une nouvelle situation.



La chambre de la victime après le meurtre. (D'après une gravure ancienne.)

Le lendemain... Le lendemain, vers les quatre heures du matin, de violents coups de sonnette réveillèrent la femme de chambre de M<sup>me</sup> de Praslin. Elle se précipite. Des cris, des appels viennent de la chambre de la duchesse. La domestique a peur ; elle réveille à son tour le valet du duc, et tous deux se hâtent vers l'appartement dont jaillissent maintenant de véritables hurlements. Les portes sont fermées à l'intérieur. Ils essayent de les enfoncer, y renoncent, cherchent une autre issue, descendent dans le jardin de l'hôtel, croient voir derrière une fenêtre l'ombre fugitive d'un homme, parviennent enfin à forcer une porte. Dans la chambre de la duchesse, tout est silence maintenant et obscurité. On apporte une lampe, et le spectacle que découvrent les domestiques accourus les fait reculer d'horreur.

Sur le plancher de la chambre, M<sup>me</sup> de Praslin, en chemise de nuit, est étendue, immobile, les yeux fixes, baignant dans une mare de sang, et son corps n'est qu'une plaie. On pourra compter sur elle jusqu'à trente blessures. Des coups ont martelé son crâne. Une main, dont les ongles ont laissé leurs traces, a tenté de l'étrangler. Le ventre et tous les membres ont été lacérés par une lame. Elle a dû être surprise pendant son sommeil et, pour échapper à son assassin, tourner en tous sens à travers la chambre, car, le long des murs, sur les rideaux, près de la sonnette, se voient les marques sanglantes de ses mains.

M<sup>me</sup> de Praslin ne respire plus. Cependant voici que s'ouvre la porte de communication donnant dans les appartements du duc, et celui-ci apparaît, hagard, titubant comme un homme ivre : — Qu'est-ce qu'il y a ? demande-t-il en balbutiant.

On ne lui répond qu'en lui montrant le cadavre de sa femme. Mais, tout de suite, changeant d'allure, il s'empare : — Qui est entré le premier dans cette chambre ? Qu'est-ce qu'on a vu ? Pourquoi a-t-on laissé les portes ouvertes ? Je savais bien qu'il arriverait un malheur !

Puis, se mettant à marcher de long en large, sans paraître voir la morte, il soupire : — Qu'est-ce que mes pauvres enfants vont devenir ?

Un médecin, prévenu en hâte, n'a pu que constater le décès. Il précise seulement que M<sup>me</sup> de Praslin a lutté longtemps contre son meurtrier et qu'elle a dû avoir une effroyable agonie. Puis, à six heures du matin, alertés par un domestique, se présentent le chef de la Sûreté, deux commissaires de police, le procureur général et des agents. On fouille le jardin ; aucune trace d'escalade ni d'effraction n'est découverte. Toutes les issues de l'hôtel étant gardées, on en consigne les habitants à la disposition de l'enquête, et Pierre Allard, successeur du fameux Vidocq, chef de la Sûreté, examine la chambre et le cadavre. Sa conclusion est rapide :



Devant l'hôtel de Praslin (août 1847). — Façade de l'hôtel de Praslin, lequel était situé rue du Faubourg-Saint-Honoré et fut démolé lors du percement de la rue de l'Élysée.

Honoré, il prit les plus sévères et les plus étranges décisions.

C'est ainsi qu'il édicta une sorte de règlement par lequel la jeune fille devait vivre au second étage de l'hôtel avec les enfants, prendre ses repas avec eux, diriger leur éducation sous le seul contrôle du duc et n'accepter aucune immixtion de la duchesse. Un article précisait même :

M<sup>me</sup> de Praslin ne montera jamais chez ses enfants ; s'il y en a de malades, n'entrera jamais que dans la chambre du malade ; ne les fera jamais sortir sans la gouvernante, etc. On verra qu'en présence de M. de Praslin ou de la gouvernante.

Ce fut Henriette Deluzy elle-même qui protesta ; elle déclara ne pas vouloir séparer ainsi une mère de ses enfants. Théobald parut touché de cette intervention ; il adoucit la dureté de ses ordres et admit entre autres choses que les repas fussent pris en commun.

victime ou comme une suspecte, selon qu'Henriette Deluzy passe pour une intrigante ou comme une pitoyable et dévouée consolatrice. En tout cas, les faits indiscutables sont ceux-ci : pendant six années, la duchesse s'efforça vainement d'éloigner la jeune institutrice et de ramener à elle le duc ; pendant six années, celui-ci s'entêta dans sa résolution et vécut, sous le même toit que sa femme, comme si elle lui était étrangère. Il ne trouvait plaisir qu'en compagnie d'Henriette ; malade, il n'admettait qu'elle dans sa chambre pour le soigner ; désirant visiter l'Italie, avec ses filles, il n'emmena que M<sup>me</sup> Deluzy. Il bravait l'opinion du monde aussi bien que les sourires des domestiques. Pourtant les journaux s'étaient fait l'écho des médisances que tous répétaient, quel qu'un intervint. Le général Sébastiani s'en fut trouver son gendre et lui déclara tout net qu'il fallait mettre fin à un pareil scandale. Par ailleurs et sur les mêmes instances, un prêtre agit auprès de M<sup>me</sup> Deluzy. Il fut décidé que la jeune fille quitterait la famille de Praslin moyennant une rente viagère de 1 500 francs.

Le 18 juillet 1847, Henriette eut peine à s'arracher des bras de ses jeunes élèves pleurant, se lamentant comme s'ils perdaient leur véritable mère, et se fit conduire chez une amie, rue de Harlay.

Elle ne devait plus revoir la duchesse, mais ses relations avec le duc ne cessèrent pas aussi vite. D'abord, du château de Vaux, où il villégiaturait avec sa famille, Théobald se mit à échanger une active correspondance avec Henriette. Ces lettres existent encore ; on y peut trouver la preuve qu'une vive amitié liait le duc à l'institutrice, mais rien de plus. Aucun mot, aucune allusion n'indique que la jeune fille ait été la maîtresse du duc. En revanche, il y est fait parfois allusion à un secret de famille qui se rapporte assurément aux reproches graves faits à la duchesse.

Ensuite, à trois reprises, soit seul, soit

doute pas encore ce qu'elle devait être : coquette avec le duc, elle provoqua la jalousie de la jeune femme. Il y eut, entre les deux époux, une scène violente au cours de laquelle Fanny menaça de se tuer. Théobald céda et renvoya l'institutrice. On en chercha une septième qui entra en fonctions le 1<sup>er</sup> mars 1841.

Celle-ci, Henriette Desportes, dite Henriette Deluzy, avait dix-neuf ans. Orpheline et sans fortune, elle avait passé de longues années en Angleterre. Blonde, jolie, spirituelle et fine, elle charmait dès le premier abord. Et en effet, chez les Praslin, on parut enchanté de la nouvelle venue. Fanny crut trouver en elle une amie. Le duc mit tout son espoir en l'intelligence et l'adresse de la jeune fille. Hélas ! cette belle entente fut vite rompue.

A la sagacité des chercheurs se pose là un problème que nul n'a pu encore résoudre et qui restera probablement enseveli dans la tombe avec les témoins du drame.

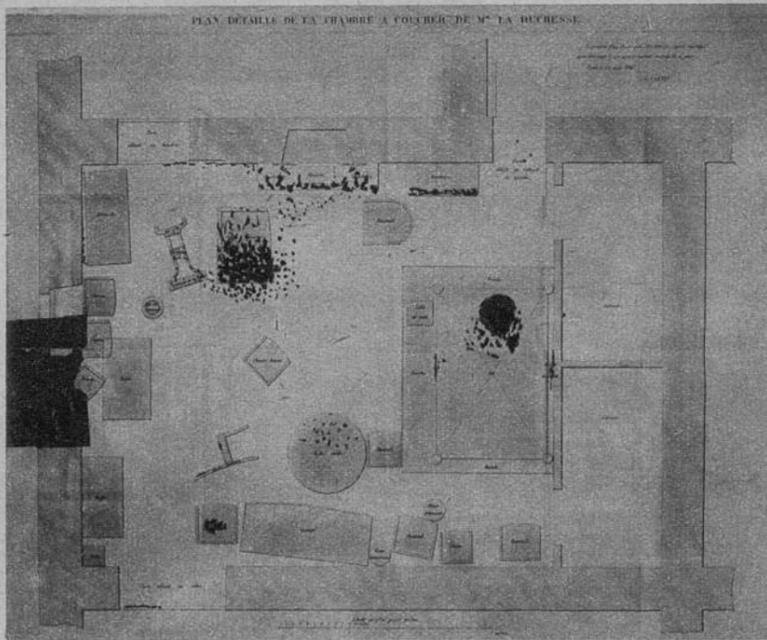
Tous les contemporains s'accordent à reconnaître que le duc, bon époux jusqu'alors, était aussi un bon père, faible de caractère peut-être en face de sa femme, dont la mauvaise santé aigrissait de plus en plus l'humeur, mais très soucieux de l'éducation de ses enfants, très strict dans les moindres détails les concernant. Or, il faut croire qu'il avait de graves reproches à faire à sa femme, car, dès qu'Henriette Deluzy fut accueillie faubourg Saint-



M<sup>me</sup> de Praslin écrivant.

Une vie nouvelle allait commencer de luttes silencieuses et de conflits secrets. Elle devait durer six ans.

Là encore un mystère persiste, selon que l'on considère M<sup>me</sup> de Praslin comme une



Plan détaillé de la chambre à coucher de la duchesse. — Reproduction du plan qui fut remis à la Cour des Pairs. Les taches noires que l'on remarque sur cette reproduction indiquent les traces de sang relevées.



Convoi du duc de Praslin. — Un fourgon des pompes funèbres fut introduit, par la grille de la rue de Fleurus, dans le jardin du Luxembourg (nuit du 26 août 1847) vers une heure du matin; il s'arrêta devant la porte intérieure de la prison de la Cour des Pairs et, le cercueil contenant la dépouille du duc y ayant été placée, se dirigea par la rue de Vaugirard et la barrière du Maine vers le cimetière du Sud (Montparnasse) où eut lieu l'inhumation dans une fosse creusée quelques heures auparavant.

« Des assassins de profession n'auraient pas fait un sale travail de ce genre... C'est un homme du monde qui a fait cela ! »

Puis on passe dans la salle à manger, où le procureur général, ayant présenté ses condoléances au duc, se dispose à prendre congé de lui en disant :

— Vous m'excuserez ! La suite de cette terrible affaire ne me concerne plus.

Mais l'impitoyable Allard lui coupe la parole et dit :

— Pardon, monsieur le Procureur général ! Cette affaire va continuer à vous occuper, au contraire. En effet, quand la Chambre des Pairs sera convoquée pour juger l'assassin, c'est vous qui devrez requérir contre lui.

Chacun se regarde avec stupeur, ne comprenant pas encore ce qu'a voulu dire le successeur de Vidocq, ou se refusant à le comprendre. Enfin, après un long silence, on fait sortir de la pièce le mari de la victime qui, hagard, n'a pas bronché. Et Allard s'explique.

Près du cadavre, il a trouvé un pistolet dont la crosse est couverte de sang coagulé et de cheveux féminins emmêlés. Or, ce pistolet appartient au duc. On fait aussitôt une perquisition dans la chambre de ce dernier ; on y découvre des vêtements lui appartenant tout ensanglantés, des pantalons rouges de sang, des traces sanglantes allant de la chambre de M<sup>me</sup> de Praslin à cette chambre. On oblige le duc à se déganter ; ses mains sont couvertes d'égratignures et de morsures. On l'interroge enfin sur toutes ces preuves qui l'accablent. Il se contente de répondre :

— Je nie formellement !

A ce moment se présente à l'hôtel le duc Pasquier, chancelier de France. Il a été averti du résultat de l'enquête et lui non plus ne doute plus de la culpabilité du duc de Praslin. Mais il lui faut rappeler que celui-ci, étant membre de la Chambre des Pairs, ne peut être mis en état d'arrestation que sur l'ordre de cette Chambre. Un exprès est déjà parti pour Eu, où villégiature en ce moment le roi Louis-Philippe. En attendant sa décision, on ne peut que garder à vue le meurtrier dans sa demeure. Tout le monde se retire. Il ne reste plus, devant les portes, que des agents de police et, dans sa chambre, seul, accablé, un homme qui attend son destin.



Henriette Deluzy-Desportes, gouvernante des enfants, qui fut arrêtée comme complice du duc. Elle bénéficia d'une ordonnance de non-lieu.

Paris tout le jour et l'effervescence des esprits. Quand Victor Hugo apprit la nouvelle et qu'on lui dit, entre autres choses que le duc de Praslin avait tenté de brûler ses vêtements pour faire disparaître les traces de sang, le poète déclara :

« S'il avait quelque chose à brûler, ce n'était pas sa robe de chambre, c'était sa cervelle ! »

Hugo exprimait ainsi ce que pensaient les parents, les amis du duc. Or, celui-ci avait un frère, nommé Edgard, qui, dans la journée du 18 août, lui rendit visite à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, et, le soir même, le meurtrier commença de ressentir de violentes douleurs comme en peut produire un empoisonnement. Le lendemain, ces douleurs persistant, on fit venir un médecin qui, croyant diagnostiquer une crise de choléra, ordonna le lit et l'absorption de boissons glacées. Le mal ne fit qu'empirer. Enfin, le 21 août, les ordres du roi arrivèrent, prescrivant le transport de l'accusé dans une geôle du vieux Luxembourg. C'est là que le chancelier Pasquier, accompagné de six membres de la Chambre des Pairs, vint faire subir au duc de Praslin un premier interrogatoire. Ses souffrances étaient telles qu'il eut peine à répondre. Mais, quand le chancelier lui posa cette dernière question :

— Par pitié pour vous-même, avouez que vous êtes coupable !

Il rassembla son énergie pour répondre avec force :

— Non !

Le 22 et le 23 août, les médecins continuèrent de lutter contre cette mystérieuse maladie. En vain. Le lendemain 24, Théobald, duc de Choiseul-Praslin, pair de France, expira sans avoir avoué, sans avoir même révélé le secret de sa propre

mort. Sur ce point toutefois il n'y a guère à douter : il s'était empoisonné avec de l'arsenic que lui avait apporté, le jour même du meurtre, son frère Edgard.

Son corps, enterré la nuit, en cachette, devait être transporté, plus tard, au château de Vaux et réuni à celui de sa victime. Seulement cette mort étrange et cet enterrement clandestin n'étaient pas faits pour calmer l'opinion publique. Dans le peuple, on resta longtemps persuadé que le Gouvernement avait fait évader l'assassin et que celui-ci s'était réfugié en Angleterre. Il se trouva même des gens pour déclarer avoir rencontré le duc, bien vivant, à Jersey, en 1870.

C'est là une légende qu'il faut détruire. Ce drame sinistre et, par plus d'un point, mystérieux pose assez de problèmes insolubles sans qu'on en ajoute.

## LES MYSTÈRES DU GREFFE CRIMINEL

Peu de personnes connaissent cette porte. Et cependant elle ouvre sur la petite cour du buffet du palais, à l'endroit où des parasols très jaunes comme ceux des « hostelleries » de la route abritent des tables de fer et des chaises garnies de toges noires. Elle est munie de grillages et toujours fermée à clef. Quelquefois on dit :

— Tiens ! Qu'est-ce que c'est que cette porte ?

Et comme ni soi-même ni personne d'autre ne répond, on passe à un autre sujet de conversation.

Or — l'événement date d'hier — cette porte s'est ouverte, devant moi. Je me suis précipitée. Et j'ai vu deux hommes en blouses de toile grise, paraissant répondre au type classique des commis épiceries et que je crus occupés à meubler le stock du chef cuisinier. Ne voyais-je pas aussi dans

— Mais où suis-je ?  
— Dans une dépendance du greffe criminel.

Comme le mot « criminel » sonne bien en pareil cas. C'est le mot juste. Car à côté des viscères connus, il y avait des viscères inconnus.

— Quand ceux du procès Galmot sont arrivés, commenta le deuxième employé, je vous jure que ça ne sentait pas bon.

Mon Dieu ! Mon Dieu ! Et moi qui déjeunais si tranquillement à six mètres de là...

Je ne suis pas pusillanime. Je pensais cependant à m'évanouir. Mais enfin je ne le fis pas. La curiosité l'emporta. Je demandai encore :

— Et ce fourneau ? Qu'est-ce que ce fourneau ? Est-ce celui de Landru ?

— Non pas... Il se trouve au musée Gré-



l'ombre une caisse de chocolat M..., des sacs de légumes secs et deux fourneaux de cuisine ?

Désireuse néanmoins de contrôler mes impressions, je montrai du doigt un paquet plus étrange, muni de ficelles et de cachets rouges.

— Oh ! Que peut-il bien y avoir là-dedans ?

Le plus complaisant des hommes en blouse grise de me répondre alors avec emphase :

— C'est le cœur de M. Galmot.

— ? ?...

Je crus avoir été le jouet d'une hallucination auditive. Je répétai la question. Plus aimable encore, mon interlocuteur poursuivit :

— Hé oui, c'est le cœur. Et à côté, dans cette autre boîte, ce sont les viscères.

vin. Mais c'est aussi un fourneau du même genre. On y a trouvé des os, des os de femme.

— Et là, ces boîtes de chocolats ? Ces appareils de T. S. F. ? Ces paquets de haricots secs ?

— Ce sont des pièces à contrefaçons (sic). On ne sait plus où les mettre. Bientôt, il va falloir faire comme pour ces dossiers que vous voyez plus haut, il va falloir les monter.

— Ah ! Et ces dossiers ?

— Ce sont les pièces de l'affaire Dérouté...

J'aime mieux m'en aller. D'ailleurs, on referme la porte mystérieuse. Tant mieux, n'est-ce pas ? Que les cœurs reposent en paix ! Et les viscères aussi !

JULIETTE GOUBLET.

acquittées célèbres ; les journaux lui offrirent de publier ses mémoires. Elle eut la pudeur de refuser et de chercher au contraire l'oubli dans l'obscurité.

Pourtant on n'ignore pas maintenant ce que devint, par la suite, cette femme fatale qui ne fut peut-être, elle aussi, qu'une victime. Ayant eu l'occasion d'entendre le pasteur Frédéric Monod prêcher au temple de l'Oratoire, elle se convertit au protestantisme, puis, peu après, fit la connaissance d'un pasteur américain, nommé Harry Field, qui s'éprit d'elle et l'épousa. Ils partirent s'installer à New-York où la jeune femme tint une sorte de salon littéraire. Ensemble, ils fondèrent un journal évangéliste. Pendant la guerre de 1870, elle organisa des sociétés de secours aux blessés militaires. Elle mourut enfin en 1875, entourée de l'estime de tous ses amis américains. Quant à son mari, le pasteur Harry Field, il avait une telle vénération pour elle qu'il crut lui rendre hommage en publiant, après sa mort, un recueil de la correspondance d'Henriette Deluzy.

Il ne prit pas garde toutefois à l'effroyable ironie qui se dégageait du titre donné par lui à ce recueil, ce titre était en effet : *Scènes de la vie de famille en France !*

ROGER RÉGIS.

Vous imaginez les rumeurs qui coururent



Raymond Robert perd un portefeuille...

### L'art de perdre son portefeuille.

Je cherche un honnête homme... La société organise des administrations puissantes, entretient des policiers subtils, habille des gendarmes stricts, revêt de toges romaines des procureurs et des juges, pour trouver des malfaiteurs. Moi, c'est un honnête homme que je recherche. Pourquoi pas ? Le criminel a la vedette. On l'imprime. On le photographie. On l'installe dans un box public, au premier plan du théâtre de la Cour d'assises. On l'emprisonne en grande pompe. On lui coupe la tête avec solennité. On le dédie à l'apothéose. Moi, je cherche un honnête homme. Modestement. L'honnête homme passe dans la vie, inconnu, ignoré, obscur, timide, on dirait un peu honteux de son état. Il est électeur, citoyen, consommateur, contribuable. abonné au

gaz, usager des T. C. R. P., employé de commerce ou de bureau. On l'appelle « Français moyen », « homme de la rue ». Il paie ses impôts, il fait la guerre, il obéit aux lois de son pays.

L'honnête homme... Mais, d'abord, qu'est-ce que c'est qu'un honnête homme, exactement ? Ce monsieur qui passe dans la rue, à côté de vous, pareil à tous les autres messieurs qui passent, est-ce un honnête homme ? Pourquoi ? Comment ? Combien y a-t-il à Paris d'honnêtes gens sur mille, sur cent, sur dix hommes qui passent ? C'est un problème aussi nécessaire que ceux des économistes. C'est une statistique plus passionnante que celle des exportations. Vous ne pensez pas que c'est intéressant pour un pays, pour une cité, de connaître le nombre de braves gens qui l'habitent ? Il y a 25 000 policiers, à Paris, pour découvrir les malfaiteurs. Moi, je vais chercher un honnête homme. Tout seul.

Tout seul ? J'aurais voulu. Je ne peux pas. C'est plus difficile qu'on ne pense. Je fais, en somme, une expérience de laboratoire. Je prends un être au hasard dans la société. Je le place dans un milieu donné. Ainsi le chimiste étudie un réactif. J'étudie la réaction de l'homme. Je mets la ressource à portée de sa main. Il n'a qu'à s'en emparer. Je dis bien : s'en emparer... S'en emparera-t-il ? L'abandonnera-t-il ? La laissera-t-il à qui elle appartient ?

L'homme est mon cobaye. Je m'explique. Je perds mon portefeuille dans la rue. Il y a de l'argent, des billets, dans mon portefeuille. Et mon nom aussi, avec mon adresse, bien entendu. Me le rapportera-t-on ? Une expérience isolée ne prouve rien. Pile ou face. C'est le hasard. On ne joue pas ainsi avec la probité de l'humanité. La science a pour base l'expérience. La répétition des phénomènes permet seule de dégager la loi naturelle.

Ce n'est pas un, c'est dix portefeuilles que je dois perdre pour faire un calcul, établir une proportion, dégager une certitude, au moins une probabilité. Dix portefeuilles ? Diable...

La science coûte cher. Je commence à comprendre la détresse des savants. La nature humaine ne livre pas généreusement ses secrets...

Mais je veux mon honnête homme... Supposons, si vous voulez, que la joie de le découvrir compensera pour moi l'amertume du sacrifice.

Ah ! un mot, cependant. Un mot essentiel. Je ne suis pas un moraliste. Pas du tout...

Je n'aurai ni rancœur, ni rancune, ni blâme pour l'homme qui, trouvant un morceau de fortune à ses pieds, le ramassera pour le fourrer tout naturellement dans sa poche. Il a peut-être faim, cet homme. Ou soif. Ou il aime une petite amie. Ou il aime l'argent des autres. Enfin, c'est son affaire. Ce n'est pas la mienne. Je le provoque. Je l'incite au vol. Je suis son complice. Je le sals. Ça m'est égal. C'est pour la science !

Je veux connaître la force de résistance de l'humanité. De même, l'industriel qui met un moteur au bac d'essai. C'est une expérience, je vous dis...

Enfin, voilà... Je vais perdre cinq portefeuilles et cinq sacs de dame sur des points différents de Paris. Et je verrai ce qui se passera.

C'est tout. Ou plutôt non, ce n'est pas tout. Je livre mon expérience au public. Elle est simple, vraie, authentique, intégralement. Mais pour qu'elle soit probante, il faut que le public la suive avec moi, qu'il la voie.

Il faut donc que vous connaissiez, vous, public, comme moi enquêteur, nos personnages, nos héros, nos victimes.

J'aurai un photographe avec moi, un photographe subtil et as-



tucieux. L'œil de l'objectif est implacable. Il doit s'ouvrir, irréfutable, sur les citoyens qui se baisseront pour ramasser la proie que je leur tends. Il gardera l'image certaine et précise de leur geste. Il épiera, il fixera l'expression étonnée ou cupide de leur visage. Il vous restituera la vérité avec sa rigoureuse, sa terrible franchise de machine. Et puis, il faut savoir aussi ce qu'est cet homme, sa classe dans la société, sa marche dans la vie, pour que la conclusion soit impartiale et légitime. Deux détectives habiles seront à mes côtés et s'élanceront derrière l'homme qui s'éloigne indifférent ou frissonnant, le porte-monnaie dans son poing serré, ou prudemment caché



...Et le concierge Turpin attend qu'on le lui rapporte.



Le chauffeur René au volant de la voiture de l'expédition.



Maurice Coriem (au milieu) préparant l'expédition avec Raymond Robert.

dans le mystère de ses poches. Nous devons être quatre déjà. C'est beaucoup. Ce n'est pas assez.

Il faut une auto pour parcourir Paris, guetter le passant, épier son geste, prendre son image, suivre sa course.

Je ne peux pas tenir le volant et le stylo, observer sur la chaussée l'objet qui tombe et le bâton de l'agent qui se lève. Il faut un chauffeur. Cinq. Nous serons cinq.

Enfin, il faut les perdre, ces portefeuilles et ces sacs de dame. Et cela, voyez-vous, c'est encore le plus difficile. Vous ne croyez pas ?

Je sais bien. C'est un accident qui vous est arrivé à tous. Vous avez fort bien perdu votre porte-monnaie. Mais vous n'y aviez aucun mérite. Oh ! ce n'est pas difficile de perdre quelque chose quand on ne le fait pas exprès.

Mais quand on veut faire ça...

Essayez donc. Vous verrez. D'abord, il ne faut pas se laisser voir au moment de l'abandon du précieux objet. Il faut choisir un endroit passager. Mais il faut aussi qu'à ce moment-là, il n'y passe personne. Il faut voir et ne pas être vu. Il faut ranger l'auto en bonne place, à exacte distance, pour y cacher le photographe discret et l'objectif indiscret.

Et les détectives seront là, comme par hasard, le nez contre une vitrine, ou assis devant leur bock, ou noyés dans l'ombre d'un porche.

Allez ! un garçon dégourdi qui saura perdre adroitement un portefeuille et se débrouiller dans l'imprévu ne sera pas non plus inutile à l'affaire.

Donc, à ce compte-là, nous voilà six.

Le sixième, c'est celui que j'ai choisi le premier. C'est mon confrère Raymond Robert.

J'aime son nez fureteur sous les lunettes rondes, sa tête

Paris le 23.

# Je cherche un honnête homme

M. Adam

Vous me priez de vous rendre à mon bureau.

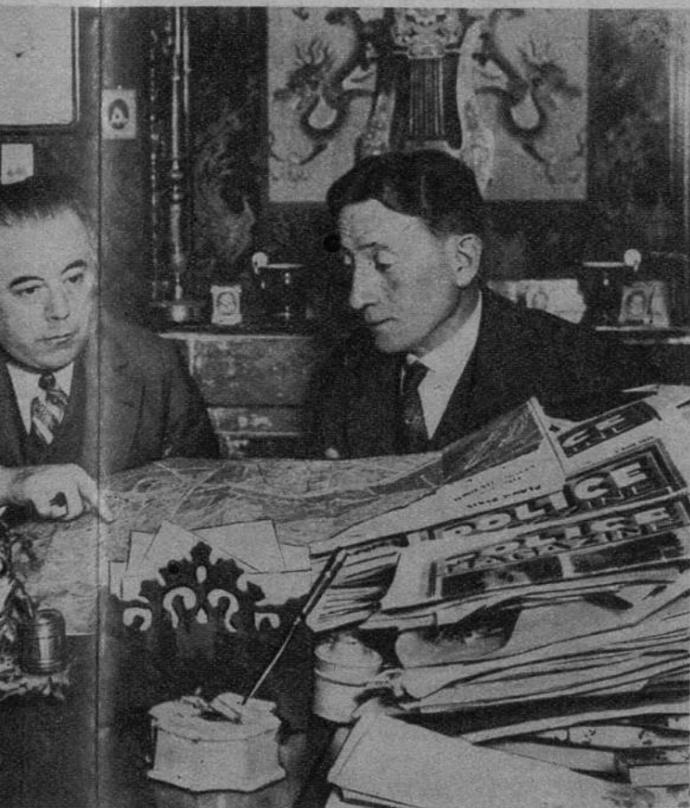
12, RUE LAMBERT, 12

le 24. 6. 1931 de 10

à 11 heures J. K. par Maurice Coriem

s'ouvrir, ramasser certaine et étonnée avec sa sa classe conclusion lanceront nnant, le ent cache

nue sous l'ondée ou le soleil, son allure preste de reporter alerte. Je lui ai dit :  
 — Mon vieux, il me faut deux détectives sûrs, un photographe instantané, un roi du volant...  
 Il m'a répondu simplement :  
 — Bien.  
 Pour le rassurer, j'ai ajouté :  
 — Oh ! ne vous pressez pas. Nous avons le temps. Il n'est que quatre heures et demie. Je n'ai pas besoin de tout cela avant six heures.  
 Il m'a répondu simplement :  
 — Ça va.



Expédition avec Raymond Robert (à gauche) et le détective Boson.

quatre passant, ver sur la ni se lève. de dame. Vous ne é à tous. Mais vous le perdre as se lais- et. Il faut moment- u. Il faut y cacher l, le nez oyés dans roitement sera pas C'est mon i, sa tête

Et c'a été.  
 Le soir, à six heures, cinq hommes m'attendaient à la terrasse du café qui fait le coin de la rue de Maubeuge et du boulevard Magenta. C'est moi qui étais en retard, naturellement. J'ai vu cela tout de suite à la pile de soucoupes. Le nez de Raymond Robert frétille. Il me présente son monde.  
 — Monsieur Boson, détective.  
 — Je sais...  
 Et je serre des mains. J'ai reconnu le photographe à son appareil et le chauffeur à sa casquette.  
 Mais c'est le détective que j'ai reconnu tout de suite. C'est Sherlock Holmès. Si j'écris jamais une pièce policière, je me jure à l'instant qu'elle sera jouée par M. Boson.  
 L'acteur parfait est là. Que M. Boson est photogénique ! Je pense qu'il s'est échappé de l'écran pour venir prendre un picon avec moi. Il s'est seulement échappé de la Préfecture de police dont il est retraité depuis quelques mois après une belle et courageuse carrière. Retraité ? Qui le croirait ? Sa cinquantaine a l'apparence d'une jeunesse à la fois sportive et réfléchie. Il parle, et j'écoute le son de cette voix simple, aisée, loyale et modeste. Je remarque sa correction naturelle et son élégance discrète. Cet homme-là est habile. Il ne veut pas le dire. Il ne peut pas le cacher non plus.  
 M. Marcel, son collaborateur, est un joli garçon souriant, presque timide, qui regarde le « patron » avec une affection confiante et rassurée.  
 Et René, le chauffeur. C'est le titi de Paris, rigoleur et sensible, qui, d'instinct, aime le sport, le cinéma, le reportage, l'aventure et le roman.

Tout à l'heure, quand il se mettra au volant, dès qu'il démarrera, je reconnaitrai un centaure mécanique, qui donne la vie à une machine, une machine dont les rouages sont la prolongation de ses nerfs.  
 Allons, ça va. J'ai mon équipe.  
 — J'ai aussi trouvé le « type » qui donnera son nom et son adresse pour les portefeuilles et les sacs retrouvés, me dit Raymond Robert. C'est mon concierge, Turpin. Il ne se montre pas. Il attend qu'on les rapporte. Enfin, j'ai l'homme...  
 C'était fait. Je n'avais pas encore eu le temps de lui en parler.  
 — Des fois qu'on les rapporterait... gouaille le chauffeur.  
 — Ça arrivera, réplique paisiblement Boson, avec une calme certitude.  
 André Rousseau, le photographe, ne dit rien. Il calcule. Il calcule la distance, l'éloignement, l'éclairage, les conditions qu'il faut pour faire des images nettes avec les fantasmagories de nos imaginations.  
 Mon équipe ! Cinq as... Un beau jeu. Et même un jeu plus beau que le plus beau jeu.  
 C'est l'heure facile où le picon est frais et l'ombre douce, à cette terrasse familière, devant l'agitation populaire du boulevard Magenta.  
 J'explique mon affaire. Et j'admire ces cinq hommes qui trouvent que le fait de perdre des billets de banque pour les faire ramasser par des passants est la chose la plus naturelle du monde.

Par exemple, ce que je remarque, c'est qu'ils sont enchantés. Ce ne sont que des sourires. Et l'on ne s'arrête de sourire que pour dissenter de l'affaire, les yeux brillants.  
 C'est la preuve la plus sûre de la valeur d'un sujet d'enquête que cette passion, cette flamme, ce feu de ceux qui vont la faire...  
 J'en parle librement. C'est un sujet qu'on m'a soufflé : « Si quel- qu'un perdait des portefeuilles dans la rue... »  
 Je ne veux pas trop diminuer mon mérite tout de même. J'ai sauté sur l'idée qu'on me tendait.  
 Je ne voudrais pas anticiper sur les événements que vous attendez et qui vont suivre. Tout de même, je ne puis me sentir de vous ici, déjà, la prodigieuse leçon humaine que nous avons reçue.  
 A l'heure où nous sommes, nous ne savons pas encore ces leçons que nous lirons dans notre aventure.  
 Demain, ce sera l'action. Jouissons encore du rêve. Nous regardons la glace dans le fond de nos verres et le ciel crépusculaire qui s'éteint.

Une heure après, chez moi, rassemblement. Nous préparons l'affaire. Nous remplissons les portefeuilles, les sacs. Nous étudions le plan de Paris.  
 — Ça ne vous paraît pas trop difficile ? Non ?  
 — Le plus difficile, dit le chauffeur René, c'est d'avoir assez de « péze » pour le jeter dans la rue.  
 On rit. Boson sourit, avec cet air sérieux et réfléchi qu'il apporte, on le sent, à toutes les choses qu'il fait.  
 — A demain.  
 Le lendemain. L'auto est là. René rayonne. Le nez de Raymond Robert palpète comme bat un cœur. Le profil glabre de Boson est impassible.  
 Nous montons.  
 — Allons-y !  
 L'auto démarre en douceur. Nous sommes partis.  
 Nous allons tenter, à travers Paris, notre expédition à la recherche de la race méconnue des honnêtes gens.

(A suivre.)

MAURICE CORIEM.

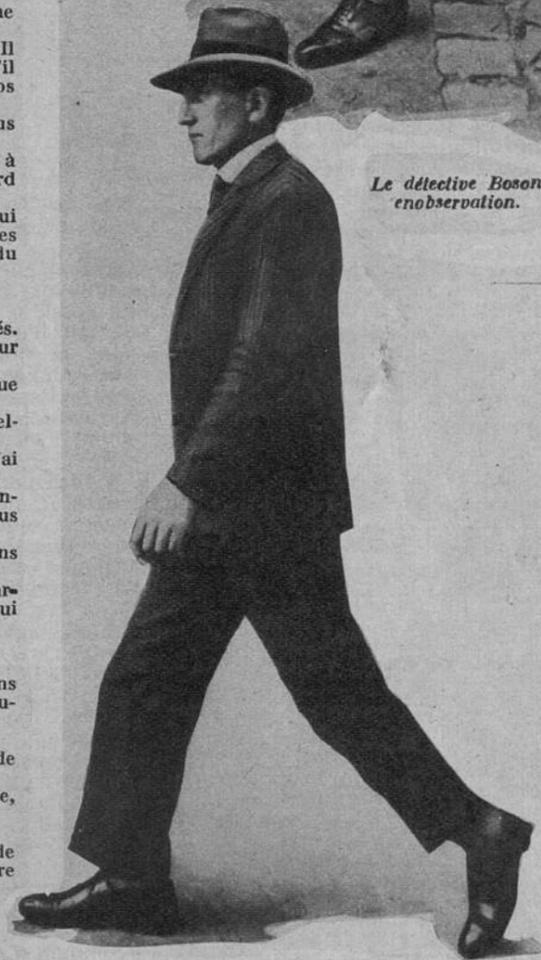
Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, 4 août 1931.

Monsieur,  
 Dans votre numéro du 26 juillet dernier, vous avez édité un article signé F. M. sous le titre « L'Amour qui n'ose pas dire son nom ». Entre autres différentes photographies qui illustraient la prose de votre rédacteur en était une intitulée « La réception des adeptes » représentant le barman de face et de dos deux clients assis au bar.  
 Je suis le barman ainsi représenté, et la publication de mon portrait, illustrant l'article en question, me cause un préjudice que vous ne manquez pas d'apprécier.  
 Le fait d'être barman dans quelque établissement que ce soit, dans le but de gagner son existence, n'autorise pas le premier journaliste venu à publier votre portrait entouré d'imputation nettement diffamatoire.  
 J'ajoute, pour votre gouverne, que je suis marié et père de famille.  
 Je vous demande, conformément à la loi, de vouloir bien insérer la présente lettre dans votre prochain numéro, réservant tous mes droits en cas de non-insertion.  
 Croyez, monsieur, à mes sentiments distingués.  
 Signé : J. KLEIN.



Le détective Boson en observation.



Boson prend un passant en filature.



L'auto démarre. Nous sommes partis...

CE QUI VIEN T PAR LA FEMME S'EN VA PAR LA FEMME

Les rats, ces rois du vol, ont beau travailler dans une solitude prudente ; ils ont toujours près d'eux leur pire ennemi. Comme la force de Samson, Daïla prend leur ruse pour proie, avec d'autant plus d'avidité tranquille, de cynisme même, que le « beau gars », pour son travail, a besoin le plus souvent d'une élégante auxiliaire. Et ce qui lui vient par la femme, par la femme lui est arraché.

Le rat grignoté par la souris, ce pourrait être une fable... Du tiroir aux photos, mon vieux chasseur a tiré toute une collection de ces petites bêtes avides. Eh ! eh ! plus d'un honnête homme se laisserait ronger volontiers. Il y a là, étalés sur une table de bureaucrate, qui sent la papperasse et la poussière, les plus jolis minois du monde. Voici les souris d'avant guerre nimbées de chapeaux à panaches, les bras soufflés par des manches à gigot et passant un fin pied pointu sous les falbalas de la jupe. Voici les souris modernes, montrant leurs genoux et leurs perles. Et de jolis prénoms gazouillent dans le triste bureau. Lolita, Juana, Adrienne...

— Des souris, pas tout à fait, pré-cise aussitôt le vieux limier. Pour mériter ce titre, il faudrait que la femme travaille comme l'homme, le ouistiti à la main ; mais je n'en ai connu qu'une de cette sorte, Amélie Coudemine dite comtesse de Manola et de Monteil, qui, condamnée en 1910, a abandonné le métier. Les autres ont seulement le rang de collaboratrices.

« Il y a d'abord la recéleuse. Juana



Le 92 de la rue Lafayette où Edouard Marle avait son bureau de commissionnaire exportateur. (W. W.)



Le bulin d'un rat d'hôtel après une razzia nocturne fructueuse. (I. N.)



L'algérien Daho Akroun qui, lors de son arrestation, avait huit millions de vols à son actif.



Jean Ebner, un rat d'hôtel de grande envergure.

Campillos par exemple, la brune espagnole qui suivait partout Ochoa, n'avait d'autre rôle que d'emporter dans sa valise les bijoux volés par son compagnon. Une des figures les plus curieuses de cette catégorie est Adrienne Romnez. Regardez-la ; comme sale gosse on ne fait pas mieux.

« Adrienne, une belle blonde de trente et un ans, solide comme une sportive sous l'apparence frêle d'une mondaine, était la maîtresse d'Ebner. Plaignez ce malheureux garçon ! Elle l'a tyrannisé jusqu'à son arrestation, jusqu'aux assises, où, trompé, ruiné, bafoué, il la défendit avec une magnanimité rare et, plus que son avocat, réussit à la faire acquitter. Il est vrai qu'on n'avait contre elle aucune preuve, quand on l'arrêta du côté de Toulon, où elle logeait dans un appartement de princesse, roulant en une limousine que lui avait payée Ebner. Pour l'amener jusqu'aux locaux de la police, il fallut lui faire prendre le train ; on l'installa dans un compartiment en compagnie de deux inspecteurs. Le trajet fut assez court ; assise près d'une portière, Adrienne ne bougeait pas. A l'arrivée, sans désespérer, on l'interroge. On fouille son sac où l'on avait découvert des bijoux. Stupeur ! les bijoux ont disparu !

— Elle les avait avalés peut-être ? — Dites donc, vous payez-vous ma tête... Non, elle les avait plus simplement jetés par la portière à la barbe de ses deux gardiens. Ce fut en vain que, pour les retrouver, on fouilla toute la voie ; il fallut s'y résigner : avec les diamants et les perles avaient disparu les preuves de la culpabilité.

\*\*\*

Le 20 août 1927 était arrêté à Furnes et le 5 janvier 1929 condamné à Bordeaux M. Émile Augier, vicomte d'Harcourt, comte de la Ferronnays, de Saint-Amans, de Saint-Yrieux et autres lieux. Ce noble seigneur, algérien en réalité, et roturier comme vous et moi — il s'appelaient simplement Achour, — avait sur la conscience son petit million

— L'argent, vous pouvez toujours le chercher. J'ai une amie à Anvers, mais inutile de l'aller voir : je ne suis pas assez bête pour lui laisser de l'argent.

Daho Akroun préférerait le perdre au jeu.

Si le rat, donc, échappe à sa compagne, il y a quelqu'un qui ne le... rate jamais. C'est le « fourgue » ; le recéleur, pour parler français.

Qu'est-ce qu'un recéleur ? C'est, vous répondra le brave homme qui ne connaît que par les films américains les mœurs de la pègre, c'est un vieillard sordide, hirsute, vêtu de

loques crasseuses, qui, au fond d'une cave puante, entrepose des ballots de marchandises volées. On l'imagine, ce vieux, à la lueur fumeuse d'une chandelle, faisant jouer entre ses doigts sales et crochus des diamants, des rubis, des perles dont l'éclat danse dans le bouge. Tableau pittoresque, tableau romantique qui peut-être était vrai au temps de Mandrin et qui, déjà, devait être périmé au temps d'Eugène Sue. La fourgue d'aujourd'hui est un monsieur qui représente ; il s'habille bien, roule limousine, dîne dans les restaurants à la mode et, salué bas comme un commerçant prospère, serre les plus honnêtes des mains.

— Une anecdote sur eux ? Volontiers... C'est un de mes plus beaux souvenirs.

« Je vous ai raconté comment nous arrêtâmes Ebner après qu'il eut volé, entre tant d'autres, dans un hôtel de Royat, le collier de quarante-trois perles appartenant à M<sup>me</sup> de S...-D... Bon.

« Les recherches que nous avions entreprises pour retrouver alors une partie des bijoux subtilisés par cet as de l'escalade nous avaient amenés

de vols. Ses derniers jours de liberté avaient été sa campagne de France : guetté, harcelé par la police, il n'y avait guère de jour qui ne fût pour lui une victoire. Monté à Paris dans le rapide de la Côte basque avec une élégante jeune femme, il vole en route les portefeuilles d'un directeur d'usine et d'un prince. A Bordeaux, il descend ; la nuit de son arrivée, un administrateur des colonies et un capitaine anglais sont cambriolés dans l'hôtel. De là il file à Arcachon. Nouvelles prouesses : une riche Portugaise se laisse enlever en une nuit 350 000 francs de bijoux et 8 000 billets de banque. On arrête Achour, on fouille ses valises ; en vain, sa compagne a garé la prise. On est obligé de relâcher l'Algérien. C'est à quelques jours de là qu'un coup malheureux signalait le couple à Furnes. Cette fois, M<sup>me</sup> Achour avait encore sur elle le magot...

Ainsi dans l'expédition délicate qu'est une razzia nocturne dans un palace mondain la femme est un second utile. Souvent la recéleuse fait l'office d'introduitrice : installée dans l'hôtel sous un nom redondant, étalant un luxe princier, elle reçoit le rat en ami jusqu'au jour où, sa figure étant devenue familière, il peut en toute sécurité étudier les appartements. Parfois encore elle reçoit, postée dans l'ombre au pied des façades, les bijoux que l'homme par les fenêtres lui lance.

Mais les diamants fondent dans les mains fines qui aidèrent à les dérober. Pour une Juana Campillos, qui n'empêchait point, Ochoa d'avoir en banque une somme rondelette et d'acheter des hôtels meublés, combien gaspillent les fortunes qu'au péril de la liberté amasse leur chevalier servant ? Si actif que soit le rat, elles le mettront sur la paille. S'il en est content, qui pourrait s'en plaindre ? La morale y trouve son compte, qui par l'entremise de ces sirènes insatiables empêche le malfaiteur de jouir en paix de ses trésors mal acquis.

VI

LE FOURGUE, PARASITE DES RONGEURS INTERNATIONAUX.

Si le rat échappe à sa compagne... On en connaît au moins un qui sut se défendre : quand on l'arrêta en octobre dernier, après huit millions de vols, l'algérien Daho Akroun ricana :



L'immeuble où fut arrêté Ed. Marle (110, rue Ordener). (W. W.)

rue Ordener, chez un certain Panazza. Au moment où nous arrivons chez lui, Panazza était en grande conversation avec un homme fort élégant et d'allure très correcte. Au bruit que nous faisons, cet inconnu se retourne, et le voilà soudain qui, enjambant trois marches à la fois, se met à dévaler dans l'escalier... Naturellement, on le rattrape, on l'interroge, il le prend d'abord de très haut ; on le pousse. Bref on finit par l'identifier...

— Comment s'appelait-il ?  
— Marle. Edmond Marle. Vous connaissez?... Non. Eh bien, en ouvrant l'annuaire des téléphones, nous vîmes un Marle (Edmond), commissionnaire-exportateur, 92, rue Lafayette. Nous y allons. Nous interviewons la concierge.

«— Monsieur Marle? s'écrie-t-elle. Oh un homme très bien ! Charmant, pas fier, et pourtant si riche !

«— Il est là ?  
— Non, je ne l'ai pas vu ce matin. Mais vous pourriez téléphoner à son château.

«— Il a un château ?  
— J'en pense bien, et tout ce qu'il y a de chic ! A Cornebiche, près de Melun.

« Mazette ! Cornebiche, en effet, ce n'était pas château de purotin... C'est alors que nous démasquons Marle. La concierge faillit s'évanouir !

Edmond Marle, fourgue de grande allure, avait eu entre les mains le collier de quatre-vingt-trois perles volé à M<sup>me</sup> de S...-D... Il l'avait acheté au « patron » d'Ebner, l'Italien Mangio Ilario, pour la somme de 45 000 francs. C'était une affaire comme n'en font pas les bijoutiers honnêtes, car, homme connu, industriel riche, membre du « tout Paris », Marle avait pu, sans qu'on le suspectât, le revendre 146 000 francs à un joaillier... qui s'en était défait pour deux cent mille. Un fameux bénéfice pour l'intermédiaire.

Ce bénéfice et beaucoup d'autres, dont la plupart restèrent inconnus, coûtèrent à Marle mille francs d'amende et dix-huit mois de prison :

— C'est donné, conclut l'inspecteur. C'est le fourgue qu'on devrait « saler » le plus ; s'il n'existait pas, il n'y aurait pas de voleur. Il est vrai — et ceci, soit dit en passant, nous démontre la relativité de tout jugement humain — il est vrai qu'ils nous servent à arrêter les mauvais garçons de tout poil. L'officine du fourgue, c'est un trébuchet où nécessairement, mathématiquement, la police met la main sur quelque proie ; on pince le malandrin quand il vient « laver » sa prise comme on tue le fauve à l'abreuvoir. Mais réellement, si nous n'avions pas besoin de ces oiseaux-là, il faudrait en débarrasser la surface de la terre ; ils sont répugnants. Le voleur est parfois intelligent, toujours adroit, et qui se défendrait d'avoir pour lui cette espèce d'admiration trouble qu'à l'homme le plus raisonnable donne le spectacle du risque délibérément affronté? Mais celui-là qui, dans un mystère hypocrite, attend paisiblement que lui viennent entre les mains les marrons retirés du feu par un autre? Fi !...

— Bref, si vous aviez à changer de métier, vous prendriez peut-être le ouistiti, mais vous n'ouvririez jamais une boutique de recel?

Le vieux chasseur me regarda de travers, tira sur sa pipe, sourit :

— Vous êtes d'une insolence ! murmura-t-il.

Mais on sentait, à son manque de chaleur, qu'il n'était point, au fond, si convaincu de cette insolence. Ce n'est pas à dire que cet excellent homme a jamais songé à sauter la barricade qui, comme chacun le sait, sépare le vice de la vertu ; mais dans un coin de son cœur, tout au fond, sous la double carapace que lui font la morale et la rigueur professionnelle, palpète une petite flamme d'indulgence à la chaleur de laquelle, tout répréhensibles qu'ils soient, les hauts faits des « beaux gars » du vol se changent presque en spirituelles peccadilles.

Et cette victoire sentimentale sur leur joie ennemie n'est pas le moins étonnant exploit des rongeurs internationaux.

G. MALLET.

FIN.

## Mesdames, défendez-vous !



Miss Helen Smythe s'est emparée du bras de son professeur et pèse sur le coude. En même temps, sa main gauche saisit l'extrémité des doigts et les retourne. Pour peu qu'elle insiste, le « criminel » va se retrouver les quatre fers en l'air, ou le coude démis. (I. N.)

On sait combien la pratique du jiu-jitsu ne cesse d'être d'un énorme secours pour les policiers. Le plus terrible des adversaires, le plus redoutable boxeur peut être mis hors de combat en quelques secondes, de la façon la plus indiscutable. On parvient même à lui démolir un membre, lui déboîter un coude ou un genou en l'espace d'un éclair.

Mais voici mieux ! Une jeune fille, miss Helen Smythe, de San Francisco, qui appartient aux services de police secrète de la ville, vient de mettre au point, avec le professeur japonais Matsuyama, une méthode spéciale de « défense féminine ».

Inspirée des principes du « yawara », une branche particulière du jiu-jitsu classique, cette méthode présente l'avantage de ne réclamer aucune force physique de la part que celui — ou celle — qui l'emploie. Elle est basée sur une connaissance très complète du système nerveux humain ; et

son efficacité est absolue... pour peu qu'on en connaisse bien les principes, et qu'on les mette en vigueur avec décision, hardiesse, et surtout précision !

Miss Smythe, dans les deux cas que nos photographies envisagent, a été attaquée, mettons dans la rue !

Dans la photo 1, miss Smythe s'est emparée aussitôt, et sans perdre la tête, du poignet de son agresseur, et, en même temps qu'elle exerce une pression sur l'avant-bras à contresens du mouvement naturel du coude, elle retourne tranquillement les doigts de l'assaillant. Les conséquences ? ou bien l'homme va avoir le coude démis, ou bien il va s'écrouler sur le dos, après une rude cabriole ! D'ores et déjà, bien que sur notre cliché miss Smythe n'ait pas encore saisi le bout des doigts, la cause est entendue ; la « victime » peut conduire son agresseur, incapable de résister, doux comme un agneau, jusqu'au plus



Et voici une manière encore beaucoup plus simple et efficace de se défendre contre un assaillant. Miss Helen Smythe, avec l'index de sa main droite, logé dans le creux qui se trouve entre la pomme d'Adam et le sternum, à la base du cou, étouffe le plus tranquillement du monde son agresseur... (I. N.)

prochain poste de police. Dans la photo n° 2, qui est d'une simplicité d'exécution encore plus remarquable, miss Smythe imagine qu'elle a été assaillie de face, dans la rue. Le criminel supposé l'a empoignée à bras-le-corps et cherche, par exemple, à l'étrangler.

En posant un doigt, simplement de sa main droite, sur le muscle, en apparence peu important, qui commande les mouvements de la gorge et du pharynx, miss Smythe va voir, en quelques secondes, l'assaillant, incapable de respirer, s'affaïsser, suffoqué, à ses pieds. Faites l'expérience, elle est facile : vous trouverez, au-dessus du sternum, le creux exact et bien marqué, où votre doigt, en s'enfonçant, aura tôt fait de provoquer une asphyxie totale !

Miss Smythe, au cours de sa carrière, qui se déroule presque entièrement dans les bars où l'on vend des stupéfiants, et où sa joliesse fait merveille, a eu l'occasion, déjà, d'utiliser sa méthode à l'encontre de redoutables criminels.

Elle s'en est rendue maîtresse avec une étonnante facilité. Aussi lui prête-t-on l'intention d'écrire un livre sur sa méthode, à l'usage non seulement des possibles agressions nocturnes, mais de toutes jeunes filles que poursuivent couramment de leurs assiduités des galants trop entreprenants.

Souhaitons, en notre Europe où le flirt reste une des plus charmantes occupations de la vie, que la brochure de miss Smythe ne connaisse qu'un succès d'estime... et que la méthode ne fasse point trop d'adeptes parmi les plus farouches de nos filles d'Eve !

ANDRÉ CHARLES.

Prochainement :

POLICE-MAGAZINE publiera :

COMMENT  
LES FAUX-MONNAYEURS  
LAVENT ET FALSIFIENT  
LES BILLETS DE BANQUE

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours, s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

E. J. WOODS, Ltd 167, Strand (188 H). LONDRES W. C. 2

CONFIDENTIEL

La science astrologique  
peut, seule, vous apprendre  
la vérité...

Le célèbre professeur DJEMARO offre, durant son séjour en France, de venir en aide aux opprimés, aux découragés. Il affirme que le secret du bonheur dépend de la confiance en soi, de la maîtrise, de la volonté, de la RÉVÉLATION DE L'AVENIR. Quels que soient

l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'astrologie. Le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future ; vous connaîtrez vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide, il vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages,

spéculations, mariage, divorce.

Et, grâce à lui, la prospérité et le bonheur remplaceront les déceptions et soucis. Pour recevoir l'étude gratuite de votre avenir, envoyez-lui vos nom, prénoms, adresse et date de naissance très exacte, et si vous le voulez joignez 2 francs en timbres-postes pour frais d'écritures. Professeur DJEMARO, dépt. E, galerie des Marchands, 25, Paris (8<sup>e</sup>).

PAR MES INFLUENCES  
ASTROLOGIQUES

J'ai pu rétablir ma situation financière très fortement compromise par la crise actuelle, fort de ce premier résultat, je me suis appliqué à renouveler mon expérience pour une peine de cœur, ayant pleinement réussi, j'ai fait le vœu de mettre à la portée de tous la façon de vous servir de vos influences personnelles, astrologiques. Je vous demanderai, pour recevoir mon travail complet sans autre appel de ma part, votre date de naissance très précise et la somme de 10 fr. 50 pour couvrir seul frais de bureau L'ANDEGAVE, 37, rue de Wattignies, Paris.

# Le secret de l'assassinat mystérieux de CARLOS DE TÉJADA

Depuis deux jours, une odeur fade, puis insupportable, puis infecte, s'échappait de ce palier, au sixième étage, descendait lentement l'escalier.

Une porte là-haut, depuis le dimanche soir, restait close, obstinément. Le concierge l'ouvrit. Le verrou intérieur n'était pas tiré. Un homme était étendu sur la descente de lit, sommairement vêtu, la poitrine trouée de trois balles.

Ceci se passait le 2 août 1931, rue de Maubeuge, 27. Sur le livre de police, le nom du défunt était ainsi inscrit : Carlos de Téjada Galbun, né à Madrid, le 15 janvier 1900. Profession : employé. Venant de Madrid, 75, Calle Major. Pièces d'identité : carte d'étranger. Signature : une écriture allongée et cursive barrée d'un trait décidé.

Carlos de Téjada y Galbun était un garçon mince et brun, discrètement parfumé, calamistré avec abondance, élégant et silencieux, oisif et mystérieux, qui vivait d'amour, pour l'amour et par l'amour.

Il n'était plus que pourriture et punteur. La nature a d'atroces revanches.

## L'enquête.

M. le commissaire divisionnaire Guillaume, chef de la brigade spéciale, procéda aux premières constatations. M. le Dr Paul, médecin légiste, fit l'autopsie du cadavre. Carlos de Téjada avait été assassiné. Il avait reçu trois balles de revolver. L'une fut retrouvée dans le poumon gauche. L'autre dans le cœur. La troisième, faisant seton, avait éraflé l'épaule gauche et le cou. Cette dernière blessure seule comportait un orifice de sortie. Les balles étaient de plomb, de calibre de 8 millimètres. Les coups avaient été tirés à bout portant, dans un rayon de 5 centimètres.

Le commissaire ne découvrit dans la chambre aucune douille. Il fit remarquer à l'inspecteur qui l'accompagnait :

— Le coup a été fait avec un revolver à barillet. Un browning aurait éjecté les douilles.

— A moins que l'assassin ne les ait ramassées pour ne pas laisser de traces ?

— Peu probable. Les balles ne sont pas blindées, comme celles d'un chargeur. Crime de femme, peut-être. Les hommes ne se servent guère de revolver à barillet. Quand ils veulent tuer, ils prennent un browning.

— Il y avait un homme cependant, avec la femme.

— Cherchons la femme.

Carlos de Téjada avait eu une amie, parmi bien d'autres, avec qui il vécut durant deux années, Jacqueline Bergeret-Moreau, qu'il avait connue en Espagne, danseuse et employée de boîtes de nuit. Il avait rompu avec elle en mai dernier. On la retrouva, 13, rue de Sablonville, à Neuilly, en compagnie d'un nouvel ami, chauffeur d'auto infirmier.

L'enquête apprit que, le 26 juillet, dans la nuit, un couple était monté dans la chambre de Téjada, qu'on ne devait plus revoir vivant.

Jacqueline se présenta spontanément au bureau du commissaire Guillaume. Elle expliqua :

— Carlos était volage. Il vivait des femmes. Il les faisait chanter. L'une d'elles l'aura assassiné. Ça devait lui arriver.

Le commissaire envoya quérir l'amant de Jacqueline. Le chauffeur fournit un indiscutable alibi.

L'information fut ouverte contre X... Un juge d'instruction fut nommé : M. Ordonneau.

Le 3 août, une perquisition eut lieu dans la chambre meublée de Carlos. On retrouva la balle perdue, la troisième balle, derrière le radiateur. On retrouva aussi une dizaine de complets de nuances voyantes, mais usagés, et cent cravates éclatantes et fatiguées.

On retrouva encore 96 lettres de femmes, ou, plus exactement, 96 liasses de lettres de 96 femmes différentes. M. Ordonneau les saisit et les fit placer dans la serviette de son greffier.

Au moment où il allait se retirer, un homme demanda à lui parler. Il spécifia bien qu'il désirait « entretenir un juge et non pas la police ». Il réclama l'incognito et déclara qu'un couple, l'homme très blond, la femme très forte, avaient fait, deux jours avant le crime, une enquête dans le quartier sur M. et « Madame » de Téjada. Sur ses déclarations, on entendit une blanchisseuse, un garçon de café. Le fait était exact. Le couple ne fut pas retrouvé. Mais on pense qu'il s'agissait de créanciers de Téjada.

Telles furent les premières constatations, les premières recherches. L'affaire devait évoluer ensuite.

## Le juge et le commissaire.

Carlos de Téjada, danseur mondain, sujet espagnol, séduisait les femmes, les

compromettait, et, quand elles étaient mariées, les menaçait de tout révéler à leur époux si elles ne lui versaient les subsides exigés.

Une femme affolée, un mari irrité, sans doute, avaient exécuté le maître chanteur.

M. Ordonneau, juge d'instruction, chargea M. le commissaire Guillaume, par commission rogatoire, de continuer l'enquête. Celui-ci s'adjoignit le brigadier-chef Moreux, les brigadiers Chadal et Piquet, les inspecteurs Mabillet et Savary.

Puis il rechercha et convoqua les amis de l'ex-Carlos.

Et l'antichambre du cabinet de M. Guillaume devint un lieu bien pittoresque. On connaît peu, on ne connaît pas assez, la colonie espagnole spéciale qui tient ses assises à Montmartre. Ce fut une rafle de gigolos ibériques qui peupla l'antichambre de bruns garçons aux yeux inquiets, aux tempes brunies. Tout ce monde n'était pas très rassuré et le commissaire constata maintes infractions à la police des étrangers. Il ne voulut pas sévir, pour ne pas effaroucher les témoins. Mais il exigea, en retour de son indulgence, des réponses précises. Il apprit surtout la vie difficile et misérable des « danseurs mondains » depuis qu'on danse moins dans les « boîtes » vides de clients. Il faut avoir eu de près cette pègre, jadis brillante, dont le vernis présentement s'écaille, pour comprendre sa détresse. La plupart sont devenus souteneurs. Mais il y a de la concurrence dans le métier à Montmartre. C'est le temps et le lieu de retourner le mot fameux de Gavarni, en regardant ces piètres jeunes hommes : « Et dire que tout cela mange ! C'est ça qui donne une fière idée des femmes ! »

D'aucuns, il faut le dire aussi, sont devenus invertis. La vie est dure.

Mais tous ces gens ne savaient pas grand-chose sur le beau Carlos, sinon que, greluhon comme eux, il partageait leur maigre destin.

Un jour, une lueur dans l'obscurité. Un marchand de meubles de jardin de la Bastille apporta une lettre au commissaire.

Carlos de Téjada, *au lendemain de sa mort*, y commandait deux sièges en rotin. L'écriture, naturellement, n'était pas de la victime.

Le brigadier-chef Moreux enquêta.

— Il est possible, expliqua-t-il, que l'assassin ait voulu donner le change. Il aura tenté de faire croire que Téjada vivait encore, alors que le cadavre solitaire pourrissait dans la chambre.

Mais, le soir même, il retrouvait le signataire de la lettre de commande. C'était un honorable rentier de Saint-Maur, homonyme de la victime. On apprit, du même coup, que les « de Téjada » sont nombreux en Espagne, et que le nom, en dépit de la particule, y demeure roturier. Il fallait en prendre son parti. Le beau Carlos n'était pas grand d'Espagne. Ce fut à peu près le seul renseignement précis qu'apporta le début de l'enquête. La lueur s'éteignit.

M. Ordonneau, le juge d'instruction, fut sollicité par la presse de donner quelques éclaircissements en nature à l'opinion publique affamée de détails. Ce Don Juan, authentique quant à la naissance, amant de femmes du monde compromises et victime vraisemblable d'une amante éperdue, passionnait les foules. Mais le meilleur reporter et le plus vieil informateur du Palais ne trouvaient devant eux qu'un magistrat un peu gourmé, fort courtois, qui leur disait :

— Messieurs, je ne sais rien, absolument rien... J'ai donné commission rogatoire à M. Guillaume. C'est lui qui fait l'enquête. Voyez-le... Je l'ai autorisé d'ailleurs à fournir à la presse des communiqués journaliers...

Le vieil informateur, qui est l'ami de tous les juges et qui tutoie dix substituts, leur dit :

— Allons, monsieur le Juge, c'est vous qui avez le dossier...

— J'ai communiqué la procédure à M. Guillaume.

— Même la chemise où vous avez placé les quatre-vingt-seize liasses de lettres de femmes ?

— Voyez M. Guillaume...

Le vieil informateur n'avait pas besoin de voir le commissaire pour savoir que le juge a gardé par devers lui les lettres des amantes de Carlos. Il sait où elles sont, dans une chemise de carton jaune qui est, bien exactement, une chemise de dossier criminel retournée à l'envers, sur quoi M. Ordonneau a écrit lui-même, au crayon rouge, cette simple mention : *Lettres*.

Il les garde jalousement et ne les communique qu'en copies isolées à la police judiciaire. C'est même, révérons-le, l'origine d'un petit conflit entre la justice et la police. Mais M. Ordonneau est inflexible. Il redoute que, passant par trop de mains, les compromettantes missives ne soulèvent des indiscrétions.

— Il y a cent drames là-dedans, a-t-il dit à son greffier.

En tout cas, il ne semble pas qu'il y ait eu une seule fortune. Carlos ne s'est pas enrichi de ce dossier. Cependant, il en vivait...

Beaucoup de ces lettres émanent de provinciales, habituelles ou momentanées. Les unes ont voulu connaître un soir l'aventure parisienne. Les autres sont en villégiature, plages ou villes d'eaux...

Il faut presque toutes les connaître, les interroger. On ne peut guère dépêcher à chacune d'elles un inspecteur stylé.

M. Ordonneau a chargé les commissaires des résidences de ces correspondantes de les voir, de les entendre. Il a donné des ordres spéciaux et secrets. Il recommande « la discrétion la plus absolue et la plus



M. Guillaume, commissaire divisionnaire et chef de la brigade spéciale, chargé par la commission rogatoire de M. le juge Ordonneau d'enquêter sur l'affaire Carlos de Téjada. M. Guillaume entend chaque jour de 2 à 7 heures les amantes du beau danseur. Et elles étaient cent !... (Rol.)

grande circonspection ». Pénétrant tous les détails, le magistrat explique la nécessité, et presque la manière, de les aborder et de les convoquer à l'insu de leurs proches, et, surtout, de les rassurer.

Ce souci compatissant et humain, qui ne fut pas toujours la règle d'une justice intransigente et hautaine, témoigne de mœurs modernes et honore grandement, il faut le dire, un magistrat éminent, gentleman et parisien.

## La vie réelle et misérable de Carlos de Téjada.

Un noble Hidalgo qui passe, traînant après soi tous les coeurs et qui adore des femmes du monde, exige d'elles des rançons magnifiques pour ne pas les dénoncer à l'époux outragé ; le danseur irrésistible, le tyran impitoyable, qui fit verser tant de larmes et d'or à ses amantes avant de verser son sang, telle est la légende populaire de l' « affaire Carlos de Téjada ».

La réalité, presque aussi terrible, est tout de même moins romanesque. Il faut, pour fixer exactement les traits de ce joli visage qui fut cependant une vilaine figure, la double enquête de la police et du reporter.

Police d'abord, selon les rapports dont la fallu forcer le secret : Carlos de Téjada était absolument inconnu aux sommières judiciaires. La « mondaine » l'ignorait. Pas de fiche à son nom.

Il n'était pas, nous l'avons dit, grand d'Espagne. Ses parents n'étaient point les riches négociants qu'il prétendait. C'étaient de petits commerçants aisés. Carlos qui se donnait sur ses pièces d'étranger le titre d' « employé » était un ancien agent des postes madrilènes, où il tint un emploi très modeste durant quelques mois. Devenu gigolo de dancing, il inquiéta la police espagnole et, par prudence, passa la frontière. A Paris, il ne fut jamais danseur mondain professionnel. Il fréquenta d'abord les bals-musettes. Puis il dansa, pour son compte, au *Coliseum* où, tout au plus, il fit un ou deux remplacements.

Il fut, quelquefois, figurant de cinéma. L'examen médical pratiqué à l'occasion de l'autopsie a révélé qu'il était syphilitique, blennorrhagique chronique et tuberculeux. Tel était le bel ami, dont l'amour offrait plus d'un danger aux pamoisons des imprudentes.

Et maintenant, après ceux de la police, les renseignements du reporter. Qu'on m'excuse de quitter ici le ton impersonnel dont s'accoutumaient les révélations administratives.

J'ai voulu, moi-même, approcher la vie de celui qui est mort. J'ai cherché, j'ai trouvé une femme qui l'a fréquenté, le plus certainement qu'il soit. J'y ai peu de mérite. La tâche était facile. Elles sont nombreuses, à Montmartre, celles qui l'ont connu, au sens le plus biblique du mot.

Lucie R... a quitté « ses vieux » en banlieue de l'Est, il y a deux ans, pour rester à Paris, où elle travaillait comme manutentionnaire rue du Sentier. Elle a aussi quitté la manutention. Au *Bal du jardin*, 26, avenue de Clichy, elle a rencontré Carlos, en février 1929. Elle me conte la chose devant un vittel-menthe.

— Il n'avait pas l'air d'un affranchi. De fait, il ne l'était pas tant que ça, vous allez voir. Mais il me plaisait, ah ! pour ça, il me plaisait bien... Enfin il m'emmena chez lui. Il habitait la Chaussée-d'Antin en ce temps-là. Moi, j'étais une « paumée ».

Il m'a « rebecquetée », « refringuée ». Le troisième jour, il m'a dit qu'il était gêné, qu'il allait vendre ses meubles. Le quatrième jour, il m'a dit qu'il ne pouvait pas les vendre vu qu'il habitait en meublé.

Alors, il m'a envoyée faire le Haussmann. Je suis partie, avec les fringues. Je ne suis pas revenue. Je l'ai eu... J'étais mignarde.

Je ne savais pas le risque. « Un « vrai » m'aurait « passé la punition ». Lui, il m'a revue, un an après, au « Poissonnière ».

Il n'a pas marqué le coup. Carlos, comme homme, je vous le dis, ça n'existait pas...

Jugement sévère d'une fille sur le séducteur des dames emportées.

Lucie, qu'on appelle Lulu, ajoute :

— Il y a Charlot l'accordéoniste qui pourrait vous « rancarder » sur lui.

— Vous le connaissez ?

— Un peu. Il « a marié » Léa, ma petite copine.

Il faut comprendre que Charlot est le mari — au « marida », à la « colle » — de sa petite copine Léa. Argot belge, dont la forme active a été adoptée par la pègre de Montmartre, en dépit de la grammaire.

J'ai vu Charlot, à deux heures du matin, à la sortie du musette du quartier de la République où il tient l'accordéon. C'est un garçon maigre, correct, aimable, au nez pincé sur une moustache courte. Il y a aussi un copain à Lulu qui me présente.

— Je vous ai vu et je vous ai pas vu, m'explique Charlot. Si vous dites « sur votre journal » que vous m'avez vu, je dirai que vous m'avez pas vu...

Sous cette réserve, il me parle de Carlos.

— Une « bille », je peux pas vous dire moins...

Lulu l'a possédé, qu'elle n'était même pas affranchie, jette Léa, qui a le nez pointu et méditant.

— Il « passait à travers » tous les coups, explique Charlot. Je vais vous causer de l'Espagnole. C'était une payse, une jeune mariée qu'il avait faite au dancing.

Tout ce qu'il y a de bien, bagues, perlozes, diams, et tout... Carlos était chipé. Un jour, elle lui dit : « Prête-moi 500. » Lui, comme une « bouille », il marche. Il s'était dit : « Je vais la mettre en confiance. Et puis après, je lui aurai un « sac » ou deux. » Mais il ne revoit plus les billets, ni la poule. Il écrit. Pas de réponse. Alors il crâne : « Je vais voir le mari. » Il voulait au moins ses sous. Il va au mari. Il trouve un homme qui lui dit : « Pour les affaires de femmes, cause ailleurs. On va s'expliquer si que tu veux. » Carlos s'est dégonflé. Il avait été refait par un « barbe ». Je vous le dis, à chaque coup, il « passait au travers »...

— Il n'est pas passé au travers des balles.

— Il est « passé au travers » d'une affaire, ce coup-là, comme les autres coups...

Je veux parler du drame. J'essaie de savoir... Mais je remarque que les hommes se taisent. Et les femmes n'osent rien dire devant leurs hommes muets.

C'est à 5 heures du matin, en face d'une soupe à l'oignon, que Charlot me dit :

— Je vous « rancarde » un nom et une adresse d'un homme qui pourra vous causer. Lui, il connaît bien le Carlos. S'il y a à savoir, lui, il sait. Mais il s'agit de ne pas le « dégréner » après. Vous ne le « donnerez » pas, parole d'homme ?

— Parole d'homme.

Je tiens cette parole. Je ne dirai pas qui j'ai vu. Je répéterai ce qu'il m'a autorisé à répéter. Oui, vraiment, celui-là était bien l'ami de Carlos de Téjada ! Je n'ajouterais pas un mot de plus pour le désigner. Je conterai seulement avec une stricte exactitude ce qu'il m'a conté lui-même le samedi 8 août, de 22 h. 15 à 23 h. 30, dans une auberge de Seine-et-Oise, entre Versailles et Dreux, à 58 kilomètres de Paris. Je n'en peux dire plus, mais je tiens à ces précisions superflues, en toute authenticité.

Carlos était aux ahois depuis deux mois, depuis qu'il avait quitté Jacqueline. Ceci

pouvait ne pas être la cause de cela. Il invitait une femme à dîner par-ci par-là. Au dessert, sous un prétexte, il s'éclipsait, laissant l'addition à payer. Il a même fait le coup, ces derniers temps, pour une tournée d'apéritifs.

Carlos, le beau Carlos qui faisait chanter les dames du monde, était un « fauché » en grand danger d'être pincé pour grivèlerie !

### Milo, le Navigateur.

L'enquête de police — je le sais — recherche un certain « Naviga ». « Naviga » n'existe pas. C'est un « blaze » — ou partie d'un « blaze », d'un surnom. Milo le Navigateur. Par abréviation, Naviga. L'enquête a établi que Milo le Navigateur, le plus intime ami de Carlos, a eu avec lui une histoire de femme, c'est-à-dire une rivalité d'intérêt. C'est tout.

Celui que je ne dois pas « dégrèner » — parole d'homme ! — m'a dit le reste. Il veut bien tout me confier. Il ne veut pas parler à la police. Il a ses raisons. Elles sont prudentes. Je les connais.

Milo a été, depuis trois ans, l'ami de Carlos. Milo est l'homme des ports, de la bohème des mers. Il vient de Marseille. Il a habité le Havre. Il a été aide-cuisinier sur le bâtiment France. Il a fait la traversée Paris-New-York et aussi, par l'Espagne, Buenos-Ayres. Il a emmené des femmes dans les soutes, en passage clandestin. Il faisait la traite des blanches et travaillait avec les « placeurs ».

Lui, il convoyait la marchandise. Il était « livreur ». Carlos était « ramasseur ». Il cherchait les « lots », les « traînards », les « paumées » dans les bals-musettes (Lulu ne m'a pas menti, recoupage de renseignements) et sur les bancs des squares. Milo a été plongeur de restaurant, garçon de comptoir, représentant en pochettes et courtier en réveille-matin.

C'étaient des « couvertures ». Il trafiquait...

Il a aussi été boxeur. Comme mi-lourd, il a connu de beaux succès. Les victoires ne l'ont pas grisé. Il a quitté le ring, par crainte du nez aplati et des oreilles en chou-fleur. Il est allé à la piste de danse, en amateur, avec Carlos.

Au Coliseum, en mai 1930, il a « levé » une Brésilienne habitant Paris, femme d'un marchand de bois exotiques. La dame, nonobstant ses quarante-cinq ans, n'est pas, elle, de ce bois marital dont son époux fait le commerce. Ou bien, c'est que le bois brûle d'une passion que Milo le Navigateur n'éteint pas tout à fait. Carlos, lui aussi, contribue à apaiser cette brûlante ardeur. Mais la Brésilienne est une « touche » de Milo. Carlos n'est pas « régulier ». Nous allons le voir contrevenir aux usages du milieu.

Un jour, Carlos demande 1 500 francs à la dame. La dame refuse. Carlos jure qu'il s'agit d'un emprunt. Il doit payer une dette urgente. Il attend un chèque d'Espagne. La Brésilienne a le cœur chaud, mais la raison froide. Elle continue à refuser. Carlos menace : il révélera tout à l'époux marchand de bois.

Alors c'est Milo qui lui répond, Milo le Boxeur. Une fois de plus, Carlos se « dégonfle ». Seulement, en cachette de Milo, il renoue des relations avec la Brésilienne. En mai, en juin, en juillet dernier, il revient à la charge. Cette fois, c'est 3 000 francs qu'il lui faut, ou bien le mari saura la trahison, et aussi Milo le Navigateur.

Le 26 juillet, il est assassiné. C'est tout. Mais on comprend le désir de la police qui veut connaître et retrouver « Naviga ».

### Lettres de femmes.

Il y a 96 histoires de ce genre, parmi les 96 correspondantes de Carlos. Et Carlos n'a été assassiné qu'une fois. Les 96 aventures dorment sous la couverture jaune chez M. Ordonneau.

M. Guillaume les éveille une à une. Elles ne sont pas toutes des histoires mondaines. Il y a des lettres du « milieu », des lettres de filles du peuple, de pauvres lettres sur papier quadrillé, avec des fautes d'orthographe. Il y a celles qui acceptent et celles qui refusent.

Une malheureuse, émue et pitoyable à qui Carlos, piteusement, demandait 100 francs, s'excuse de n'en envoyer que 50, pris sur l'argent de son travail. Travail vain. La brave fille est ouvrière. C'est une petite « typote », d'une imprimerie suburbaine.

Il y a celles qui refusent. Une fille de la rue Lepic écrit carrément qu'elle ne veut pas « engraisser les barbeaux ».

Une autre, du Magenta, le prévient qu'elle est « mariée » maintenant, et qu'elle va « prévenir Louis ».

Carlos, une fois de plus, a dû « passer au travers ».

Enfin, pour satisfaire à la curiosité populaire, il y a aussi les fameuses lettres de femmes du monde. C'est sur ces lettres-là que Carlos comptait le plus. Elles sont écrites, autant qu'on en peut juger à l'aspect de ces liasses qui dépassent le dossier jaune, sur des papiers multicolores, velins bleus, roses et même verts. Il y a aussi du papier commercial à en-tête. Tout un paquet a été écrit dans le salon de lecture d'un grand magasin.

Ce sont, pour la plupart, des lettres de femmes de commerçants, de petites bour-

geoises de comptoir. Elles témoignent, pour les unes, d'un affolement exaspéré, pour d'autres, d'une indifférence en cela droitement affectée. Mais neuf sur dix refusent. La terreur même ne fait pas ouvrir le tiroir-caisse. Puissance de l'instinct bouillier ! Souffrances / aussi d'amoureuses déçues et fortunées.

Ce sont des femmes, de pauvres femmes victimes de la passion de leurs sens, et, souvent, de l'illusion de leur cœur.

### L'énigme de la dame en noir et l'effroi de la « confiseuse » blonde.

Il y a des missives où on lit des menaces : « Prends garde... J'ai des enfants... Si tu menaces, moi, j'agirai. Si tu parles, moi, je te tuerai... »

C'est sur ces lettres-là que M. Guillaume a d'abord dirigé son enquête. Chaque jour, de 2 heures à 7 heures, il reçoit des femmes discrètement prévenues. Elles donnent leur « emploi du temps » du soir fatal. Rien de plus. Et elles s'en vont, après un salut sévère du magistrat.

Il en est une qui revient presque chaque jour. Elle passe deux heures, trois, même, une fois, dans le cabinet du chef de la brigade spéciale. C'est une dame, tout de noir vêtue.

Elle est petite, brune, pas jolie, mais soignée. Elle porte la trentaine dans son profil mince et jauni. Elle passe, sans apparent émoi. Elle a l'artificielle et facile distinction d'une caissière, d'une dame de comptoir, d'une commerçante avisée. On l'imagine mal le revolver en main. Plus mal encore sur la piste d'un dancing. Pourtant, elle est une habituée d'un établissement de la rue Rochechouart. Elle est signataire, en dépit de sa sérénité, d'une lettre de menaces de mort. Et elle compte déjà treize heures d'interrogatoire. Mais elle reste indifférente sous ses voiles sombres impénétrable comme un sphynx.

Quelle est son énigme ?

Il en est une autre, grande et blonde, dont la quarantaine est décolorée. On la surnomme, sans bien savoir, la « confiseuse ». Elle revient d'une villégiature d'eaux, dans le Sud-Est. Discrètement entendue par le commissaire du lieu, elle a donné son emploi du temps du soir du crime, près des Alpes. On a découvert cependant qu'elle était revenue à Paris ce jour-là. Elle a invoqué l'erreur, puis la crainte d'une coïncidence fatale. La « confiseuse », visiblement, vit dans l'effroi. Mais c'est le courroux de son mari, le jugement de ces enfants qu'elle redoute. Elle paraît être de bonne foi. Elle n'a été entendue que deux heures en deux jours. Il paraît qu'on ne la convoquera plus. Elle a rejoint les siens dans la ville d'eaux.

### Un coup de « cinquante sacs » ?

La police recherche un couple. Le couple Jacqueline Bergeret et le chauffeur ne peut plus être retenu. Restent le monsieur blond et la grosse dame, Milo et la Brésilienne, la petite dame brune et un inconnu, la « confiseuse » blonde et un chevalier ignoré.

Nulle ressemblance, d'ailleurs, entre ceux-ci et le signalement du couple aperçu, le soir du crime, en compagnie de Carlos. Mais le signalement est confus, incertain et contradictoire.

-Et puis, en dernière heure, une révélation. J'en ignore la source. Le reporter ne doit dire que ce qu'il sait. Carlos aurait annoncé qu'il tentait une affaire de « cinquante sacs ». Sait-on sur qui ? Connaît-on la victime projetée ? Y a-t-il d'autres précisions ? Peut-être...

La fièvre des limiers semble s'apaiser. Le zèle se tempère de scepticisme. Tient-on un indice ? Recule-t-on devant un soupçon ? Faudra-t-il déclencher un scandale affreux, pour la seule vengeance d'un être dont le cœur, plus que le corps encore, était pourri ?

Je plains le juriste à l'âme froide, esclave aveugle d'un droit inhumain. Les tristes mânes de Carlos n'exigent pas le sacrifice d'un honneur familial sur l'autel implacable de la loi.

MAURICE SCHARYA.



A Courbevoie, Joseph Lastique, gérant d'hôtel, a grièvement blessé sa femme endormie, puis a tenté de se faire justice. Leur état est désespéré. (R.)

## On accuse, on plaide, on juge...

### Divorce et revolver.

Une foule compacte massée dans un long couloir étroit, où règne la consigne habituelle à certains restaurants anglais : les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, forme deux groupes qui se lancent des regards haineux :

— Hélas ! murmurent les premières avec des yeux éplorés, les hommes ne sont capables de nous apporter que chagrins et souffrances !

— Les femmes, race infernale que Satan créa un jour pour notre malheur ! répliquent les seconds !

Aspirantes et aspirants au divorce échangent leurs impressions, en attendant le moment de pénétrer chez le juge conciliateur — ainsi nommé parce qu'il n'a jamais réconcilié quiconque. Tout à coup, un nom est jeté comme un appel ; deux époux, plus pour longtemps, entrent dans le cabinet sombre, en ressortent quelques instants après sans échanger une parole et se séparent pour toujours, oubliant qu'ils eurent peut-être jadis des minutes exquises...

Parfois, l'un des deux, la femme presque toujours, jette un mot aigu comme une flèche que l'homme accueille d'un sourire moqueur ou d'un haussement d'épaules ironique.

Puis, après cette tentative si inutile de conciliation, chacun part de son côté en songeant sans doute encore au conjoint d'hier, mais en songeant aussi — c'est la vie — à celui de demain.

Atmosphère calme, en général, mais troublée parfois par un drame rapide : avant d'entrer chez le magistrat conciliateur, un après-midi de l'hiver dernier, une femme d'une quarantaine d'années, au dur et ingrat visage, s'approcha d'un homme qui était encore son mari :

— Me donneras-tu de l'argent pour les enfants ?

— Non !

— Tu ne paieras pas la pension ?

— Non !

C'est l'arrêt de mort du malheureux : un geste rapide... un éclair... une détonation... l'homme est à terre, râlant, tandis qu'on arrache son revolver à la meurtrière qui s'exclame :

— Il m'a abandonnée sans le sou... il me laisse mourir de faim avec mes petits !

Le mari, Henri Pavot, examiné immédiatement au Palais, par les D<sup>rs</sup> Paul et Guibert, rendait, deux heures après, le dernier soupir à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté.

La femme, Gabrielle, était mise à la disposition de M. Laugé, juge d'instruction. Quel est le drame quotidien qui devait aboutir, dans le couloir des conciliations, au coup de revolver final ?

Gabrielle Julien, veuve avec deux enfants, s'était, il y a quelques années, remariée avec Pavot, ouvrier sérieux et travailleur, dont elle eut un enfant.

Mais l'entente ne régnait pas en souveraine maîtresse au nouveau foyer : lui, était infidèle, elle, jalouse et acariâtre... des scènes continuelles et violentes éclataient sans cesse... au modeste foyer qui pouvait être heureux et paisible ce ne sont que récriminations, cris, larmes et disputes... un soir, las de cette vie, l'homme quitte sa femme, son enfant et s'en va vers une autre !

Il habite Montreuil avec une amie, mais il a laissé Gabrielle malade, dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants ; seule, l'aînée Lucienne Julien gagne maigrement son existence : c'est la misère noire, du fait de l'abandon du mari.

— Reviens ! supplie la femme, je serai plus calme.

— Je veux bien, dit Pavot, mais nous allons déménager, car ici, on nous a trop remarqués ! Le déménagement a lieu, mais le mari ne revient pas... la misère est de plus en plus grande au pauvre logis : pour avoir une aide légère, Gabrielle Pavot prend un pensionnaire pour les repas, le nommé Gaston Seninges.

Celui-ci courtisa-t-il sa propriétaire ?

le mari le prétendit, un jour même, il demanda au locataire :

— Ma femme te plaît, n'est-ce pas ?

— Ne dis pas de bêtises.

— Si, si elle te plaît.

— En tous cas, fait Seninges, tu peux te vanter d'avoir une femme fidèle !

— Eh bien, conclut le mari, il ne tient qu'à toi de l'avoir, viens avec moi !

Il est dix heures du soir quand les deux hommes frappent à la porte du domicile de l'épouse délaissée.

— C'est moi, Seninges, ouvrez-moi !

— Non, réplique la femme, je ne vous ouvrirai pas, vous me fatiguez avec vos assiduités : vous savez bien que vous perdez votre temps.

— Vous pouvez m'ouvrir... votre mari est avec moi !

— Elle ouvre, Pavot alors tient, devant elle et les enfants, un étrange langage.



Gabrielle Pavot qui, en instance de divorce, tua son mari dans les couloirs du Palais de justice.

— Mon vieux Seninges, dit-il à l'ami, puisque déjà tu es pensionnaire ici pour les repas, tu n'as qu'à apporter tes « frusques » et l'installer : voici ma femme, tu peux la prendre si tu veux, je te la donne !

— Je ne suis pas à vendre ! proteste Gabrielle. Cette scène invraisemblable dura toute la nuit, à la fin, le mari, s'adressant à l'ami, lui aurait dit — c'est la femme qui le prétend.

— Il faut absolument que tu m'aides à obtenir un flagrant délit... impose-toi chez elle et débarrasse-m'en... je veux le divorce ! Mais Gabrielle Pavot, elle, ne veut pas divorcer, elle aime toujours son mari et elle espère le ramener à elle en le rendant jaloux de Seninges qui, peu à peu, la décidera à devenir sa maîtresse... un jour prochain.

Pavot ne demande que cette solution qu'il a prévue... Seninges, maintenant, habite chez sa femme :

— Il est son amant ! déclare le mari qui demande le divorce.

— Non... ce n'est pas vrai, réplique la femme, laquelle, à l'audience de conciliation, supplie l'époux de revenir au foyer conjugal, il refuse obstinément... de même qu'il refuse de donner quelque argent pour les enfants... une brève discussion... la délaissée tire... c'est un moribond que les gardes emmènent sur une civière, à travers le Palais. Quand on apprend, deux heures plus tard, à Gabrielle Pavot que son mari est mort, elle murmure seulement :

— J'ai trop souffert !

La meurtrière répondra de son geste homicide dès l'ouverture de la prochaine session de la Cour d'assises de la Seine, devant laquelle elle sera défendue par M<sup>e</sup> Bombin.

Le procès de Madeleine Mancini sera-t-il révisé.

On n'a pas oublié le fameux procès qui, il y a deux ans, amena la condamnation aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'assises de la Corse, de Madeleine Mancini, la maîtresse du bandit corse Romanetti, de célèbre mémoire.

Romanetti tint le maquis durant des années et fut la terreur de la Corse, avant d'être abattu par des gendarmes en 1926.

Or, le 29 mai 1928, à Lava, petite localité de l'île, trois parents de Madeleine, Antoine Mancini et ses fils Jean-Marie et Michel, étaient abattus : Madeleine Mancini fut considérée comme l'instigatrice du triple meurtre et condamnée de ce fait.

Un témoignage avait, lors des débats, impressionné fortement le jury : c'est celui d'un cultivateur du pays, Pierre-Toussaint Valle, qui, rapportant une conversation avec un certain Faggianelli, déclarait que ce dernier lui aurait confié ce propos de Madeleine :

— Faggianelli, si tu venges Romanetti, que les Mancini ont « donné » aux endarmes, je serai ta maîtresse !

Ledit Faggianelli a, depuis le verdict qui condamnait Madeleine Mancini aux travaux forcés, démenti cette parole, aussi la famille de la condamnée vient-elle d'introduire une demande de révision du procès...

SYLVIA RISSER.



Encore un drame de la jalousie. Joseph Boucheron qui tira cinq balles de revolver sur sa maîtresse Alice Dupressoir. Le meurtrier a été arrêté. (R.)

# LE JEU

## passion funeste

Le jeu, qui peut être le plus agréable et le plus inoffensif des passe-temps, est susceptible, sous certaines influences, de devenir une des passions les plus effroyables qui puissent s'emparer d'un humain. Il est des caractères faibles qui, peu à peu, se laissent posséder par ce qu'on appelle le démon du jeu. Véritable démon, en effet, que celui-là, auquel on n'échappe que difficilement, une fois dans ses griffes puissantes.

Il est des pays où la fièvre du jeu est alimentée par des loteries officielles qui suscitent une émotion populaire intense. En Espagne et en Italie, par exemple, des loteries monstres sont organisées, chaque année. La plus célèbre, la loterie espagnole, comporte des lots capables d'éveiller les pires convoitises. Ils se montent à 3, 5, 10, 15 millions.



Cinq millions de pesetas ! Chiffres fascinants ! Qui pourrait résister à l'attraction magique de cette fortune éventuelle ?

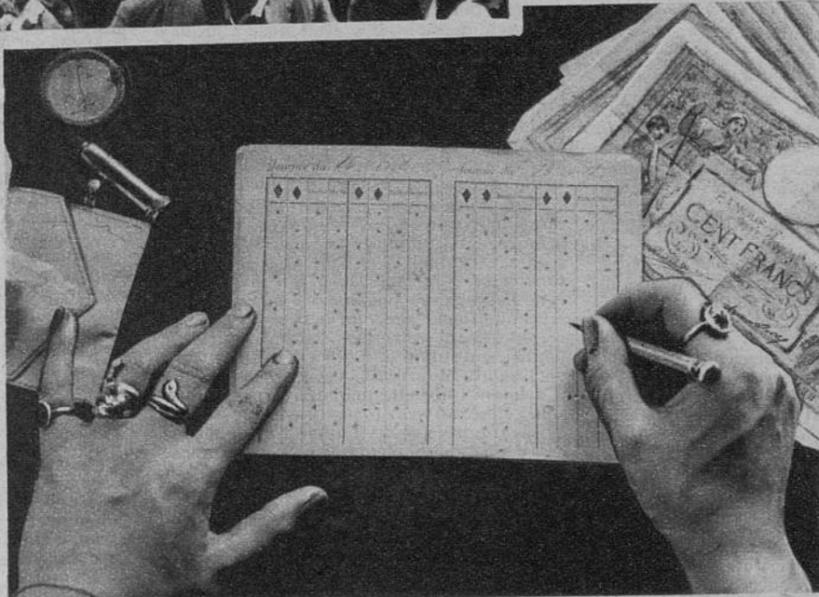


La grande loterie officielle sur la place du Marché, à Scena, en Italie.

On devine les désirs qu'allument dans les cerveaux ces fortunes qu'on peut acquérir pour quelques sous. Que de projets s'échauffent dans l'esprit du possesseur d'un de ces petits bouts de papier portant un chiffre qui peut être le numéro gagnant !

Cette course à la fortune provoque fréquemment des drames. Une année, le gagnant d'un de ces lots fabuleux devint subitement fou en apprenant l'heureuse nouvelle. On dut l'enfermer dans un asile, et le malheureux ne profita jamais de sa fortune. Il avait deux neveux qui devinrent ses héritiers. Le mauvais sort devait poursuivre implacablement les

possesseurs du lot tant convoité. Les deux héritiers, au lieu de partager la somme, avaient décidé, d'un commun accord, de la tirer au sort. Le gagnant deviendrait, du coup, multimillionnaire ; quant à l'autre, il resterait pauvre comme devant. Ce singulier marché conclu, c'est à pile ou face que se joua la partie. Le perdant sembla accepter le coup qui lui était défavorable. Il reprit son métier de tacheron sans trop récriminer contre sa malchance. Mais, un jour, son infortune lui apparut trop cruelle. Il décida de rectifier la



Des mains de femmes !... Elles ne manient pas l'éventail, mais les cartes, à une table de jeu, au « trente et quarante », dans un cercle parisien.

décision du sort. Quelques jours plus tard, on trouvait, dans un riche hôtel de Barcelone, le cadavre, percé de deux coups de couteau, de l'heureux gagnant de la loterie. Par droit d'héritage, la fortune devait revenir à son frère. Mais le bruit courut que ce dernier n'avait pas été étranger à la mort violente de son frère. Cependant, il put fournir un alibi qui, contrôlé, fut reconnu exact. Il n'avait pas tué lui-même, en effet, mais avait soudoyé des escarpes en leur promettant 10 pour 100 sur la fortune qui lui reviendrait.

La passion du jeu n'épargne aucun milieu et cause, à travers le monde, des ravages effrayants. Il affecte les formes les plus diverses : loterie, courses, roulette, petits chevaux et toutes les variétés de jeux de cartes sont bons.

On ne joue pas seulement dans les villes d'eaux, les stations balnéaires, aux casinos somptueux. On joue beaucoup également dans le peuple. Dans certains villages du Midi, les attractions des fêtes foraines comportent des jeux de hasard, et il n'est pas rare de voir fonctionner un appareil de roulette dans une kermesse locale.

La police interdit l'exploitation de ces jeux de hasard. Mais les tenanciers savent tourner la difficulté. On joue des jetons, contre lesquels, est-il affiché sur des pancartes, on offre des vases, des kilos de sucre, des objets utiles, etc. En réalité, l'échange est effectué en billets de banque, et certains paysans ont perdu, à ces « tourniquets » souvent truqués, une partie de leur avoir.

Une roulette, dans une kermesse, installée sur la place du Marché, dans un village du Midi.



## ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

A Rome, en 1870, le Carnaval battait son plein. Sur le Corso, les balcons et les fenêtres étaient garnis de drapeaux, ornés de draperies aux mille couleurs. Une foule élégante et joyeuse y avait pris place.

Partout, les spectateurs se pressaient, envahissant la chaussée, laissant difficilement passage aux voitures fleuries.

Au milieu du peuple en liesse, les masques se frayaient péniblement un chemin. La bataille aux confettis venait de s'engager. Rome entière retentissait des bruyants éclats de rire.

Tout à coup, d'un groupe, un cri terrible s'éleva :

— Arrêtez-les ! Arrêtez-les ! Ils m'ont volé mon enfant !

Et en même temps une jeune femme, affolée de douleur, se dressa sur les coussins d'une voiture, arrêtée sur le Corso au milieu de la foule. D'un geste brusque, elle avait arraché le loup noir qui masquait son visage et le domino qui l'encauchonnait. De la main, elle désignait une troupe masquée qui se frayait un passage au milieu des chevaux et des véhicules, et qui disparut bientôt, à la faveur du tumulte et de l'affluence.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répandit sur le Corso. Comme par enchantement, les rires, les cris et les chants cessèrent, et l'on n'entendit plus que les plaintes de la mère infortunée qui sanglotait éperdument et réclamait son enfant.

La jeune femme, la comtesse de Casselmonte, appartenait à l'une des plus anciennes familles de la capitale italienne. Mariée fort jeune au comte de Casselmonte, le type le plus accompli de l'aristocratie romaine, elle était restée veuve après quelques années de mariage et avait reporté sur son fils unique toute l'affection qu'elle éprouvait pour celui qui n'était plus.

Malgré toutes les recherches de la police italienne qui avait exploré, un à un, tous les bouges et cloaques qui fourmillaient dans la grande cité, on ne retrouvait pas l'enfant enlevé.

Pendant deux ans, la comtesse de Casselmonte, accompagnée de serviteurs fidèles, parcourut successivement toutes les capitales d'Europe, donnant partout le signal de son fils Pedro, et offrant sa fortune entière à celui qui lui rendrait son enfant bien-aimé.

Tous les journaux d'Europe publièrent des colonnes sur cette aventure extraordinaire et firent retentir les appels éplorés de la malheureuse mère.

Tout fut inutile, la comtesse revint à Rome, la mort dans l'âme. Son Pedro demeurait introuvable.

Le chagrin la minait. Sa vie se passait à accomplir des actes de charité et il n'était pas une misère à Rome qu'elle ne soulageât, pas un appel de malheureux qu'elle n'entendit. Aussi l'avait-on nommée « la Madre degli infelici » la mère des malheureux.

A Paris, en 1878, à l'ouverture du Salon, au Palais de l'Industrie, la foule se presse devant une toile due au pinceau d'un des plus grands artistes français. Elle représente un pifferaro aux grands yeux noirs, à la physionomie ouverte, et que de larges boucles de cheveux noirs encadrent délicieusement. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la beauté du modèle ou de l'art du maître qui l'a reproduit.

Soudain, parmi les visiteurs, une femme, toute vêtue de noir, lève tristement les yeux sur le tableau, pâlit subitement et tombe évanouie, en poussant un léger cri :

— Mon fils !  
Quelques instants plus tard, la comtesse de Casselmonte se présentait chez le peintre, auteur du tableau, pour avoir l'adresse de son jeune modèle.

Malheureusement, le petit pifferaro était un de ces modèles de rencontre qui s'était présenté chez lui avec d'autres Italiens. Le sujet lui avait plu. Tout ce que le peintre savait, c'est que l'enfant s'appelait Ludovico, mais il ignorait son adresse et depuis un an on ne l'avait plus revu dans le quartier Bréda.

La comtesse alla trouver le Préfet de police, M. Gigot, qui mit aussitôt plusieurs inspecteurs à la recherche du petit Pedro.

Le quartier Mouffetard, quartier général des pifferari, fut fouillé de fond en comble.

Dans la rue des Boulangers, la comtesse fut amenée un matin dans un bouge hideux où se trouvaient entassés, pêle-mêle, une dizaine de pifferari qui au son d'un violon grinçant s'étudiaient à reproduire les airs que celui-ci leur notait.

Au milieu de ces petits virtuoses du pavé, sales et déguenillés, la comtesse découvrit son enfant. Elle alla droit à lui, le prit dans ses bras, tandis que les policiers procédaient à l'arrestation du misérable logeur.

L'instruction de cette affaire en détournement de mineur amena devant le Procureur de la République un certain nombre de ces vagabonds italiens qui firent de curieuses révélations au magistrat.

D'après leurs déclarations, le jeune Pedro avait été enlevé par ordre d'un cousin de la comtesse qui espérait hériter d'elle, si elle mourait sans enfant, car le comte de Casselmonte avait laissé toute sa fortune à sa femme, dans le cas où son fils serait mort avant sa majorité.

Dans l'esprit de l'instigateur de l'enlèvement, Pedro ne devait jamais reparaitre, car il avait donné des ordres pour que l'enfant fût expédié en Amérique.

Fort heureusement, ces ordres ne furent pas exécutés et, grâce au tableau, qu'elle s'empressa d'acheter, la comtesse de Casselmonte avait retrouvé le « petit être » qu'elle pleurait.

JEAN CARON.

## UN LUGUBRE FARDEAU

Deux hommes se sont dernièrement présentés devant les autorités policières d'Athènes, insistant pour voir le chef de la Sûreté. L'un d'eux portait sur son épaule un sac de toile grise, contenant un objet de forme ronde, assez volumineux.

Quand ils se trouvèrent en présence du fonctionnaire, ils ouvrirent le sac, et le chef de la police fit un bond en arrière.

Une tête humaine fraîchement coupée venait de rouler à ses pieds !... Une tête encore tout ensanglantée.

Les deux hommes lui expliquèrent complaisamment que c'était la tête de Bananez, le fameux chef de bandits qui avait terrorisé la contrée du mont Olympe durant des années.

Cette tête ayant été mise à prix pour la somme de 562 500 francs, ils venaient toucher leur prime. Tout simplement !

Et ils avaient cheminé durant deux heures à travers la ville, sans que les passants qu'ils croisaient se doutassent que dans ce sac il y avait une tête tranchée.

# AU SECOURS

Que cet homme soit  
votre mentor et ami!

Lecture gratuite de votre vie!

Il donne des conseils concernant les affaires, le mariage, la santé et les questions de ménage. Le Dr Cooper dit : L'exactitude surprenante avec laquelle il lit votre passé et votre avenir est saisissante. Si tout homme avait un mentor comme lui à ses côtés, dès le début de sa carrière, il aurait pu éviter les déceptions et les chagrins accablants du passé. Il dit lui-même : Je serai dans votre vie, de telle sorte que je puisse faire quelque chose de bien pour vous ; ne négligez donc pas de m'en donner la possibilité. Envoyez-moi votre nom et votre adresse, ainsi que votre date de naissance, le tout écrit lisiblement, et, si vous le jugez bon, joignez deux francs en timbres-poste détachés de votre pays (pas de pièces de monnaie) pour couvrir les frais d'écriture et de port. Il vous sera parvenu gratuitement une lecture de votre vie. Astral Dépt. 3580, rue de Joncker, 41, Bruxelles (Belgique), Affranchir chaque lettre de 1 fr. 50.



Il vous sera parvenu gratuitement une lecture de votre vie. Astral Dépt. 3580, rue de Joncker, 41, Bruxelles (Belgique), Affranchir chaque lettre de 1 fr. 50.

**INFAILLIBLEMENT** avec VIRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS. sa broch. grat. N°4.

**MARTHA MARY VOYANTE** : Meth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (28<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. ; Pl. des Fêtes

**M<sup>me</sup> CHRISTIANIA** Célébr. cart. Voyante: Ne question. pas. Reçoit tous les jours et dim. de 10 à 21 h., 85, avenue du Maine, 3<sup>e</sup> étage, Paris. (14<sup>e</sup>). Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance.

**CHEZ VOUS** 400 francs par quinzaine, ss quitt. emploi. Partout facile. Écr. Établs FUSEAU, 75, MARSEILLE

**AVENIR** M<sup>me</sup> Ir. Bénard, 46, r. Turbigo, Paris. Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date évén. 1932 mois par mois. Facil. mariage d'apr. prénoms (envoi date naissance et 20 fr. 50). Par correspondance seulement.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour  
12 versements de 25 fr. mensuels de 25 fr. notre  
**MONTRE - BRACELET**  
**DAME EN OR** Qualité parfaite  
Garantie 5 ans sur facture.  
AU COMPTANT : 275 fr.  
Catalogue général 15 gratis sur demande.  
**COMPTOIR REAUMUR**  
78, Rue Réaumur - Paris (2<sup>e</sup>)

LA GAÏTÉ C'EST LA SANTÉ ET LA SANTÉ C'EST TELLI  
POUR RIRE ET FAIRE RIRE, A LA NOCE, PARTOUT  
**LE RECORD DU RIRE**  
Demandez le SUPERBE ALBUM ILLUSTRÉ, 200 pages, 1200 gravures comiques. UNIQUE AU MONDE : Farces et Attrapes nouvelles. Surprises sensationnelles. Clowns et Monologues. CURIOSITÉS COMIQUES PAR MILLIERS. Appareils de prestidigitation bon marché. Objets très hilarants. Danses, Hypnotisme, Magie. Pour réussir, etc... Envoi contre 2 francs (timb. 1 anc. ou mand.). Étab<sup>l</sup> Paul GOBIN, 9 boul. St-Martin PARIS (3<sup>e</sup>)

**CLINIQUE** médico-chirurgicale, voies urinaires, peau, syphilis, malad. des femmes, 10, rue Beaugrenelle ; mét. Beaugrenelle.

**COPIES ADRESSES** et agents 2 sexes deman. partout. Gros gains. Écr. Établs. P. I. EDOX, Marseille.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8<sup>e</sup>. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**SYPHILIS** Par sa nouvelle méthode intensive interne et rectale, TREPARGYL supprime toutes piqûres. — La boîte 35 fr. Traité complet 100 fr. Labor. LACROIX, 22, B<sup>e</sup> Sébastopol, PARIS et Pharmacies.

**4000 MAISONS** confient du travail à domicile. Notice contre timbre. Éditions N. Labor, La Rochelle.

**ON DEMANDE** pers. pr écritures chez soi sérieux et lucratif. Écr. La vie chez soi Serv. R. B. P. 40. St-Denis. (S.) J. timb.

## A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varico-cèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artério-Sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai **GRATUITEMENT** une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand  
**Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,**  
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

Révolution en Librairie! Pour 5 fr.  
Un Roman complet de 15 fr. 5  
VIENT de PARAÎTRE  
**NICOLE S'ÉVEILLE...**  
par Jean de Létra et Suzette Desty  
5 fr.  
EN VENTE PARTOUT

VOUS TROUVEREZ CE QUI CONCERNE LA  
**TOUT MUSIQUE**  
27, Boulevard Beaumarchais  
Paris (4<sup>e</sup>) **PAUL BEUSCHER**  
CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO SUR DEMANDE, LA MAISON N°1 PAUL BEUSCHER DE SUCCURSALE

**TATOUAGE** disparition certaine, rapide, définitive. Ciné photos, méthode pour opérer soi-même. Prof. DIOU, 11, rue Championnet, Lille. Lundi, mercredi, samedi. J'opère à PARIS tous les mardis à ANVERS (Belgique) tous les jeudis.

**RÉUSSIR** en tout: Amour, Santé, Affaires, par l'influence astrale. Astrologie, Cartomanie, Chiromancie, Graphologie. Consultations t. les jours de 2 à 8 h. Jeudi et dim. sur rend.-vous. Correspond. date de naissance et 30 fr. M<sup>me</sup> RENÉE, professeur de sciences occultes, 8, avenue Vaugirard-Nouveau, Paris-15<sup>e</sup>.

**M<sup>me</sup> FLAUBERT** VOYANTE, connaît la science des Brahmines qui seule fait réussir en tout. Reçoit de 10 à 12 et 2 à 7. 44, r. de Maître. 2<sup>e</sup> ét. C. t. p. r. 7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

**GAGNEZ** 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

**MONDIALE-POLICE** ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enqu. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorce, Procès. Prix mod. 6, Bd SAINT-DENIS. Botz : 30-74 : 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

**M<sup>me</sup> PREVOST** Aven. préd. Cons. Date juste. Pr. mod. 37, r. N.-de Nazareth, pl. Rép. fd cour à dr. 3<sup>e</sup> ét. Pas les Mrs.

**NOUVELLE DÉCOUVERTE** permet de soigner Syphilis, Blenno, Prostate, Impuissance, Métrite, Écoulements (anciens ou récents), seul, chez soi, sans piqûres, à l'insu de tous. Résultats remarquables rapides et certains. Consult. par correspond. (discret) ou venir : D<sup>r</sup> ARI, 71, Rue de Provence, 71, LYON.

## Une Enquête de "Police-Magazine"

# Certains criminels sont-ils vraiment coupables ?

## Doit-on castrer les satyres, les vampires au lieu de les guillotiner ?

111

Célèbre aliéniste, expert près les tribunaux, le Dr J. Roubinovitch, médecin-chef de l'hôpital de Bicêtre, est depuis bien longtemps familiarisé avec l'interview.

Après s'être récusé, ainsi que ses collègues, et avec les mêmes légitimes motifs, pour donner une réponse catégorique à notre première question concernant la responsabilité du satyre de Dusseldorf, le grand maître aliéniste voulut bien nous faire les confidences suivantes :

« Je crois aux criminels-nés complètement irresponsables, mais, à mon avis, ces cas sont extrêmement rares, véritablement exceptionnels, dans toute l'acception du mot.

« Presque toujours, il y a une part de volonté, de libre arbitre, dans le crime ou le délit, et c'est cette part de responsabilité que le médecin-aliéniste-expert a la délicate et difficile mission de fixer scientifiquement, d'après les crimes ou autres délits, l'atavisme, l'état mental, physiologique, pathologique et le pedigree de l'accusé.

« Pour en revenir au fameux satyre de Dusseldorf, Peter Kurten, j'ai l'impression que sa part de responsabilité était au moins atténuée. En France, il n'aurait pas été exécuté.

« L'article 64 de notre Code Napoléon dit, en substance, qu'un individu est jugé d'après sa responsabilité et qu'il doit être acquitté s'il est reconnu qu'il a agi sous l'influence d'une force supérieure à sa volonté, à son libre-arbitre.

« Aurions-nous eu raison de ne pas agir, en l'espèce, comme les Allemands ? La société a, par-dessus tout, le droit de se défendre et... d'avoir le moins de parasites possibles. Peter Kurten, incurable, en aurait été un jusqu'à la fin de ses jours. D'ailleurs, ne demandait-il pas lui-même la mort, se déclarant responsable, peut-

être parce qu'il se sentait incurable, ou qu'il la préférait au baigne, à l'asile de fous ?

« Même au point de vue humanitaire, ne croyez-vous pas que la mort vaille mieux que l'internement à vie dans un asile d'aliénés ? La plupart des aliénés, dans leurs moments de lucidité, le pensent ; et c'est pourquoi il y a, parmi eux, tant de tentatives de suicide.

« Mais un fou est un malade, que l'on peut considérer, dans la majorité des cas, sinon même tous, comme susceptible de guérison ; ce n'est pas un criminel, ce n'est pas un délinquant.

« Pour ma part, je ne crois pas qu'après l'âge adulte un « prédisposé »... c'est-à-dire un sujet que les lombrosiens nomment, en généralisant trop, un « criminel-né »... soit curable, à de très rares exceptions près.

« Ce qu'il faudrait, de toute urgence, ce serait une très sérieuse organisation en faveur des enfants anormaux, arriérés, dégénérés constitutionnels, présentant tant de stigmates et signes caractéristiques.

« C'est dans ce milieu, pépinière de criminels et de délinquants divers, qu'il faudrait procéder à de véritables dépistages et suivre, soigner, surveiller constamment les sujets découverts.

« Hélas ! jusqu'à ce jour, en dépit de très belles mais rares initiatives, presque toujours privées, au moins en partie, bien peu de choses ont été faites dans ce domaine.

« Il faudrait une très vaste et très sérieuse organisation d'Etat, remontant aux écoles primaires, et même aux pouponnières et hôpitaux d'accouchement. C'est là que la société a une bien lourde responsabilité dans les crimes et délits.

« Une longue expérience m'a appris que presque tous les criminels ou grands délinquants récidivistes... exception faite des crimes passionnels, ou commis sous l'influence de la ivresse, de stupéfiants, etc., sont des dégénérés constitutionnels.

« Nul doute que si l'on établissait des statistiques à ce sujet (ce qui serait fort

utile), cette vérité ne soit officiellement reconnue.

« Si un tel système préventif existait, concurremment au système répressif actuel, nul doute que les bagnes et prisons ne soient moins peuplés, dans un prochain avenir ; que la guillotine n'ait moins à



Le docteur Roubinovitch.  
(Ph. H. Manuel.)

fonctionner... que bien des vies humaines ne soient ainsi sauvées.

« En voici, d'ailleurs, un exemple. Une œuvre admirable : L'Union française pour le sauvetage de l'enfance enlève chaque année, en vertu de la loi de 89 sur la déchéance paternelle et maternelle, environ six cents enfants au milieu perverti, souvent effroyable, qui était le leur.

« Combien croyez-vous que cela puisse faire de criminels, de délinquants, de prostituées de moins pour l'avenir ? Je crois être au-dessus de la vérité en fixant ce chiffre à la moitié au moins. »

Nous avons questionné ensuite le savant aliéniste sur... Landru, puisqu'aussi bien il fut l'expert nommé par le parquet pour estimer le degré de responsabilité du Barbe-Bleue moderne.

« Landru, nous répondit-il, était pleinement responsable.

« J'ai eu de très longs moments d'entretien avec lui, dans sa prison ; je l'ai minutieusement observé, non seulement comme médecin, dans le domaine scientifique, mais aussi en psychologue.

« C'était un homme sans grande instruction, n'ayant qu'un certain vernis d'éducation, mais qui avait des dons naturels extraordinaires.

« Il jouissait d'une grande facilité d'élocution, sa conversation était colorée, voire spirituelle, sans affectation ; le débit en était expressif et agréable à l'oreille. Bref, si cet homme avait eu une certaine culture, nul doute qu'il n'ait été un véritable orateur, ayant beaucoup d'ascendant sur ses auditeurs.

« C'était vraiment, tant par sa conversation que par ses gestes, attitudes, voire sa personne, un charmeur, dans toute l'acception du terme. Et l'on comprenait facilement combien tant de femmes simples et sans méfiance avaient été irrésistiblement conquises, dominées entièrement par lui.

« Fort intelligent, d'ailleurs, il ne cessait de rester sur la défensive, ne se laissant aller à aucune confidence pouvant le compromettre. Souvent même, il me disait avec un fin sourire dans sa légendaire barbe, non exempt d'une ironie amère : « Enfin, docteur, vous me connaissez maintenant assez bien, regardez-moi : ai-je l'air d'un assassin ? »

« C'en était un, pourtant, et de la plus dangereuse catégorie qui soit ! »

DANTIN.

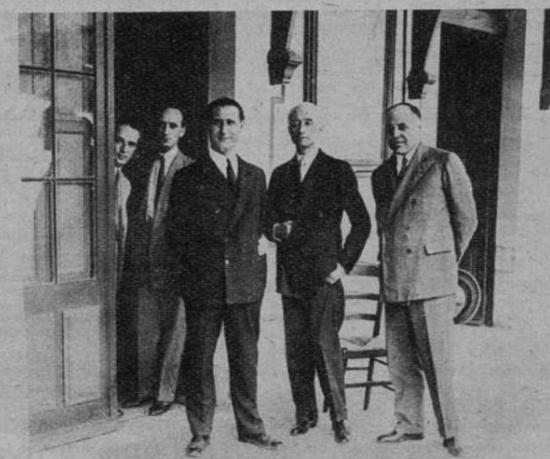
Voir POLICE-MAGAZINE n° 36 et 37.

Le Gérant : F. TINASSE.

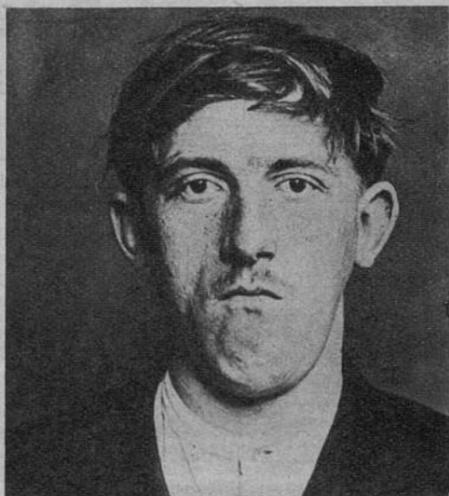
Imp. CRÉTÉ. — Corbeil.

# POLICE MAGAZINE

## Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



Au cours de l'instruction de l'affaire Oustric, le juge avait demandé la confrontation de l'inculpé avec le témoin Gualino, financier italien. Cette confrontation vient d'avoir lieu à la gare frontière de Menton-Garavan. Oustric a pris la responsabilité de toutes les irrégularités commises dans leurs affaires communes. Les deux associés se sont quittés d'accord sur tous les points, sauf sur celui des chiffres. De plus Gualino était inculpé dans l'affaire de la Snia Viscosa et a fourni des explications, à M. Bensa, juge d'instruction du parquet de Nice, en remplacement de M. Brack, qui ne pouvait faire un interrogatoire sur un territoire qui n'est pas de son ressort. De plus, il a été interrogé par M. Louis Marin, président de la Commission d'enquête. Mais il a refusé de répondre à ce dernier. De gauche à droite : Oustric, à son départ de Paris ; l'arrivée du financier à la gare de Menton. A gauche, un de ses avocats ; Gualino entouré de ses avocats. (R.)



Albert Huet, interdit de séjour, qui vient de s'évader de l'hôpital Lariboisière. Il y avait été admis à la suite d'un coup de revolver.



Trouvé possesseur d'un revolver qu'il avait pris à son agresseur, chauffeur de taxi à Brooklyn, avait été arrêté. Un banquier vient de remettre à la justice 500 dollars pour qu'il soit mis en liberté provisoire et puisse s'occuper de ses enfants. (I. G. P.)



A Epinay, un employé de la Société des Transports en commun de la région parisienne, Albert Perrochon tue sa femme dans une crise de jalousie et se fait justice. Notre photo montre l'époux meurtrier et sa victime. (R.)



On vient d'arrêter trois joueurs de baccara qui pratiquaient dans les salles de jeux ou de cercle, le coup du « neuf de campagne ». Ce sont trois Russes. De gauche à droite : Charles Kotyk, dit Powski, sa femme Fanny, dite Madeline Lemaria, et Dora Vautrin, belle-sœur de Fanny. Des perquisitions faites aux domiciles des filous ont permis de retrouver de fausses pièces d'état civil et de nombreuses cartes destinées à la pratique du « neuf de campagne ». (R.)

Pierre Guillet qui a tué sa maîtresse, M<sup>me</sup> Paulette Gueury. Tous deux mariés avaient eu des enfants. Ils s'étaient séparés pour une question d'intérêt. (R.)

Lisez dans ce numéro : UN DRAME PASSIONNEL SOUS LOUIS-PHILIPPE  
Notre enquête : CERTAINS CRIMINELS SONT-ILS VRAIMENT COUPABLES ?